
Vol. 59

Lévis — Juillet-Août-Septembre 1953

No 3

No 683

LE BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

**REVUE D'ARCHEOLOGIE, D'HISTOIRE, DE
BIOGRAPHIE, DE BIBLIOGRAPHIE, DE
NUMISMATIQUE, ETC., ETC.**



DIRECTEUR

ANTOINE ROY

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa.

LE BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Prix de l'abonnement: \$3.00 par année.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

2050, Saint-Cyrille,

QUÉBEC.

S O M M A I R E

Juillet - Août - Septembre

1 9 5 3

UN DOCUMENT CURIEUX. L'ÉPITAPHE DU PÈRE RASLE	131
MARCEL TRUDEL. — Les trois curés Parent, sous le régime militaire	137
JEAN-JACQUES LEFEBVRE. — François Levêque (1732- 1787), membre des Conseils législatif et exécutif.....	143
ARTHUR BELIVEAU. — Le fief Robineau aux Trois-Rivières	147
FERNAND LEFEBVRE. — Recueil de prénoms bizarres.....	149
GASTON DEROME. — Patriotes de St. Edouard de Napierville	151
HON. E. FABRE-SURVEYER. — Pierre-Stanislas Bédard (1734-1814) et sa famille.....	153
FERNAND OUELLET. — Un problème économique et social..	157
REV. E. C. ROYLE. — La famille DeLesDerniers.....	162
GERARD MARTIN. — La Chronique du bibliothécaire.....	167
TESTAMENT DE JEAN VALOIS (1734).....	170
LETTRE DE M. BIGOT DE LAMOTHE (1729).....	174
UNE TRAGÉDIE A L'ASSOMPTION EN MAI 1762.....	176
QUESTIONS	177
REPONSES.....	181

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 59

Lévis — Juillet-Août-Septembre 1953

No 3

Un document curieux
L'épitaphe du Père Rasle

Le document qui suit est amusant et nous n'hésitons pas à le publier, bien que du point de vue strictement historique il n'ajoute rien à ce que l'on connaît déjà de la vie et de la mort du Père Rasle.

C'est, comme on le verra, une bien curieuse pièce en vers, dont nous n'avons pu, malheureusement, identifier l'auteur. Les faits et gestes du Père Rasle et les circonstances entourant son martyre y sont relatés dans un style pseudo-épique. Les comparaisons les plus inattendues, les figures de style les plus baroques en font une véritable curiosité. Les vertus de ce brave missionnaire et les sentiments qui animaient ses ennemis sont souvent décrits d'une façon invraisemblable et quelque peu enfantine.

La Direction

*Épitaphe du R. Père Sebastien Rasle de la Comp. de J.
Massacre par les anglois dans le village de Norentsouac le 24 d'août 1724*

Ici fut Enterré a la haste Et avec Crainte

Un second SEBASTIEN.

Comme Le Premier il ne prit pas naissance dans Narbone,

Mais Dans La franche Comté:

Du reste il fut le digne imitateur de Ses Vertus . . .

Les anglois Et Les sauvages Leurs alliéz,

S'estant saisis de sa personne, Lui firent Endurer tous les tourments,
que peut inspirer La fougueuse heresie.

Deja depuis Longtemps ces hommes iniques et sanguinaires avoient
mis a prix La teste du zélé Missionnaire;

Et Dans Boston L'on promettoit une bourse de deux cent sterlins a
celui qui apporterait sa chevelure.

Si vous demandez quel estoit son crime;

Le VOICI: C'estoit un prestre de la Communion Romaine,
Zélé pour Le maintien et L'avancement de la religion catholique;

C'est pour sa defense et pour celle

De cette Colonie

QU'il a tant souffert, Et qu'il a Versé son sang.

Il est mort cet autre Sebastien:

Non pas percé de fleches, mais d'une gresle de balles;

Non point transpercé d'un coup d'Epée, mais piquoté

par cent petits coups de dague ou de bayonette:

Ce ne fut point le coutelas, qui trencha Une si belle vie; mais le St.
Missionnaire fut assommé d'un coup de hache,

Qui Lui cassa La Teste

Les Loups et les Iroquois Agniéz

Secondant la Passion La haine et la fureur de L'Anglois,

Lui arracherent Les ongles selon Leur coutume.

Lui Couperent Les deux pouces avec Les Index:

Ces doigts saints et benis;

avec Lesquels Il portoit le corps de nre adorable Sauveur, avec Lesquels
il donnoit L'onction sainte aux moribonds

Et aux Enfans qu'il batisoit;

Ces doigts sacrez, avec Lesquels il monstroit les heretiques,

Et refutoit scavamment Leurs Erreurs.

Ce fut au jour de St Barthelemi; ce couragoux Apotre,

Qui fut Ecorché tout vif,

Que Le Nouveau Sebastien

Proscrit, non point par un Diocletien, coe Le Premier;

Mais par L'anglois plus crüel que Les tyrans;

Condamné a mort; non par des payens Ennemis de La foy,

Mais par des hérétiques plus furieux qu'eux;

après voir esté rassassié d'opprobres,

Endura La mort en haine de La Religion catholique.

heureuse société, qui avez formé ce genereux martir,

felicitiez vous de son bonheur et de ve gloire!

Et vous, Anglois, Rougissez, si vous Le pouvez Encore;

D'avoir assouvi vre haine Inveterée,

Et d'avoir satisfait ce desir presque Insatiable,

que vous avez de sévir l'Eglise Romaine,

Et contre une société qui Lui est entierement devouée:

Eglise, mere Et maitresse de tous Les Peuples,

à qui Vous estes redevables du bonheur;

que vous avez d'estre chrestiens;

Eglise, dont vous avez fait autrefois un des plus beaux ornemens

quand La Consolerez vous par votre heureux retour? . . .

Au reste Le vertüeux Missionnaire

S'estoit preparé de Loin à ce genre De Martire;

par Le Soin qu'il prit dans Le college De Lyon

De gouverner une nombreuse Congregation:

En cultivant Dans La Louïsiane Et dans Le Canada,

Les Illinois, Les Outaouïacs, Les Hurons, et Les abenaquis de Becancour et de Norentsouïac

Eglise De Becancour Vous estes Louvrage de ses mains:

Et vous Lui coustates cher;

Puisqu'estant tombé de votre clocher, il se casse Une cuisse,

Et se rompit La jambe du costé opposé.
a peine futil gueri de Sa double fracture, qu'aussitost il s'enfonça

Dans Les forests de L'Acadie, ou il fit construire une autre
Eglise Pour ses Abenaquis. En La Considerant on estoit surpris de
voir au milieu des Bois Touffus Une Eglise toute riante, très ornée,
et ou le Service se faisoit fort decemment.

C'est Dans ce Lieu solitaire; que L'ouvrier Evangelique a Mené
une Vie si retirée, si dure, si mortifiée, et si cachée en Jesus Christ.

Lorsque ses Sauvages estoient en guerre avec les Anglois, leurs
voisins;

Ne tirant plus alors aucun secours de Leurs villes; il passoit des
hivers entiers ,ne viavnt que de Gland, que defaines, Et de coquillages
L'eau des rivières estoit pour lui, comme Jean Baptiste, ce qui Le
désalteroit.

Qu'il menast une Vie si austere, et inconnüe a la morale severe:
Cependant il estoit toujours guay, toujours content, et toujours triom-
phant.

Bien qu'il fust sujet a beaucoup d'infirmitéz corporelles Néantmoins
il estoit toujours actif et vigilant; toujours occupé du soin,

De faire fleurir La Religion, et de conserver sa Petite Peuplade,
Tantost il instruisoit La jeunesse du village, qui l'aimoit comme un
vrai pere;

Tantost il soccupoit a visiter les infirmes, a consoler les malades, a
orner sa chapelle,

a relever Le courage de ses guerriers, quelquefois abbatu par Les
Mauvais succès,

Et par La continüelle vexation des anglois, qui tachaient depuis long-
tems

De leur oster La Priere Et Leur terre.
L'affection qu'il avoit pour son troupeau, Lui a souvent attiré des
avanies

De La Part des anglois Leurs ennemis Jurez. souvent ils lui ont
tendu des Embuches: Ils sont venus pour deux ou trois fois a son
village, a la faveur des glaces, a fin de l'Enlever ou de le tüer.

Ils ont pillé plusieurs fois sa Maison, Emportant jusqu'à ses livres, ses papiers, et ses minces provisions, Cent fois Ils ont sollicité ses Abenaquis, de se donner a Eux; de Congedier Leur missionnaire, de prendre un ministre a sa place

Toutes Leurs Sollicitations furent Inutiles, par L'attachement des Norentsouacs a La Vraye Foy de Leurs peres; par Le courage Invincible du Missionnaire; Qui, comme un autre Mathathias, s'opposoit a Leurs pernicieux desseins;

Exhortant sans cesse ses enfans, de ne point obéir a L'impie antiochus, a garder La Loy du Vrai Dieu, Les saints Usages et coutumes de L'Eglise; a donner volontiers Leur vie pour une si juste cause L'homme apostolique, comme puissant en Oeuvres et en Paroles, avoit un rare talent, pour les gouverner pour les porter au bien: Il avoit l'art de s'en faire aimer et craindre tout a La fois: personne ne sentendoit mieux que Lui a les animer a La defense de leur sainte Religion Et de Leur Patrie. A ses moments de Loisirs, Il s'occupoit a composer des controverses, qu'il addressoit aux ministres, de Boston, d'orange et de La Manatte.

Nous en connoissons; qui n'ayant pû y repondre, ont perdu L'Etme des anglois, et Les chaires de pestilence qu'ils occupoient.

Ce sont ces ministres Confus ou degradez, qui ont particulièrement animé L'Anglois contre Le Missionnaire Ce genereux Samson, après avoir Evité bien des Pieges

Est à la fin tombé entre les mains des Philistins, Non pas, qu'il eût rien Perdu de son ancienne force et vigueur: ou que quelque Perfide Dalila l'ait livré aux Incirconcis; Mais il a esté trahi par Les Sauvages Iroquois et Loups:

Loups, qui sont toujours d'accord avec Les Leopards; quand il s'agist de devorer le troupeau de J. christ! Surpris donc en son village tout ouvert et sans defense; on le Vit point prendre la fuite en Pasteur mercenaire.

qui laisse ses oüailles a la mercy des Loups; Mais en pasteur fidele et courageux, au milieu de son troupeau,

Il versa genereusement son sang et donna sa vie.
O VOUS, que le hazard fera passer par ce triste hameau;

ou tout a esté mis a feu et a sang; au cas que ce ne soit pas faire injure a un martir que de prier pour luy:

Souvenez vous devant Dieu d'un homme apostolique; qui, pour ne pas Laisser ses chers nœophites a l'abandon, a souffert une mort aussi crüeüe, qu'elle est glorieuse;

Tandis qu'il a vescu dans Le village, Il y a toujours maintenu La foy, La piété, le bon ordre, et La religion.

Les Abenaquis, forcez de se defendre contre des usurpateurs, soutenus de ses conseils, par son courage et ses exhortations;

Sont presque toujours revenus Victorieux de leurs expéditions militaires.

Presentement qu'il n'est plu, Il y a tout Lieu de craindre, Que La religion n'en souffre, que La victoire ne change de parti; que L'anglois ayant franchi cette barriere, Et s'avancant toujours

par ses conquestes vers le fleuve St Laurent,

Ne vienne quelque jour Insulter La colonie.

Rome, vous avez sujet de craindre; car annibal avec son armée, s'approche de vos murs . . .

Mais, evittons une si triste Pensée, et vengeons nous en chretiens; puisque Le sang des martirs a la vertu de produire quantité de fidelles; Que ces cendres de Celuicy il sorte quelque noble Vangeur; quelque ouvrier Evangelique, qui declare a Langlois une guerre sainte; qui confonde sa secte, qui combatte sa doctrine, qui detruise son schisme,

qui le Reconcilie avec La S. Eglise Catholique;

qui L'attache derechef a La chaire de Pierre;

AFIN que d'eux et de nous Il ne s'en fasse qu'un seul troupeau, qui soit conduit par Le mesme Pasteur.

Les trois curés Parent, sous le régime militaire

Par MARCEL TRUDEL

Professeur d'Histoire du Canada
à l'Université Laval

Il y avait, sous le régime militaire, trois curés qui portaient le nom de Parent: on les a souvent confondus et nous voulons ici dans cette brève étude les identifier. Il importe d'autant plus de le faire que l'un d'eux a dû quitter sa cure pour cause d'activité militaire et qu'un autre a causé du scandale. Ces trois curés sont Jean-Louis-Laurent Parent, Joseph-Basile Parent et Pierre-Clément Parent, assez pauvrement apparentés ou pas du tout¹.

Jean-Louis-Laurent Parent, que l'on a confondu avec Pierre-Clément², était curé de Sainte-Anne-de-Beaupré (alors appelée Sainte-Anne-du-Nord) depuis 1758. Tanguay, qui le fait naître en 1723, lui donne les trois prénoms *Jean-Louis-Laurent*³, mais le curé de Sainte-Anne ne devait porter que les deux derniers, puisqu'il signe souvent *L L parent*, quand il ne signe pas *parent* tout court⁴. Au contraire de ses deux homonymes, il ne fait presque pas parler de lui sous le régime militaire: on note sa présence à Québec, le 10 septembre 1759, où il assiste deux hommes qu'on mène pendre⁵. Son église avait survécu à la tourmente, comme d'ailleurs presque toutes les églises de la campagne⁶, mais son presbytère fut certainement incendié avec les maisons de Sainte-Anne: en octobre 1759, le grand-vicaire Briand autorise le curé Parent à prendre de l'argent dans le coffre de la Fabrique pour commencer la reconstruction⁷. Malgré Tanguay qui lui fait quitter

¹ Joseph-Basile et Pierre-Clément descendent du même arrière-grand-père, mais Louis-Laurent ne semble avoir avec eux aucun lien de parenté: voir Tanguay, *Dictionnaire*, I: 461s.; VI: 229ss.

² P.-G. Roy écrit que Pierre-Clément fut curé de Ste-Anne avant d'être curé de Beaumont: Pierre-Clément ne fut jamais curé de Ste-Anne; on retrouve la même méprise dans l'index de BRH (BRH, *Index*, 1895-1925, III: 112; Roy, *A travers l'histoire de Beaumont*, 157.)

³ Tanguay, *Répertoire*, 123.

⁴ APJ-Q, registres de Ste-Anne-de-Beaupré, de 1759 à 1765.

⁵ Journal de Récher, dans BRH, IX (1903): 138. C'est ici que l'index de BRH fait erreur en référant à Pierre-Clément quand il s'agit du curé de Ste-Anne: Pierre-Clément servait alors de vicaire à St-Vallier (voir plus bas).

⁶ L'église de Châteauguay mise à part (parce que son cas est très obscur), seulement trois églises de campagne ont été brûlées pendant la conquête: celles de St-Joachim, de Ste-Foy et de la mission abénaquise de St-François-du-Lac. Voir notre inventaire dans *Les églises ont-elles souffert de la guerre?* (à paraître bientôt).

⁷ Briand à Parent, octobre 1759, AAQ, Copies de lettres, III: 25.

Sainte-Anne en octobre 1761, le curé Jean-Louis-Laurent Parent reste sur les lieux : il signe les registres de Sainte-Anne jusqu'au 27 décembre 1765.

Joseph-Basile Parent se trouvait curé de l'Ange-Gardien au moment de l'invasion anglaise en 1759. Né à Beauport en 1724, il n'avait donc que 35 ans : il se laissa emporter par son ardeur, malgré les conseils de prudence qu'avait donnés Mgr de Pontbriand⁸. Au cours de l'été 1759, les Anglais mettent la main sur une lettre du gouverneur Vaudreuil à Parent, lettre datée du 25 juillet, dans laquelle le Gouverneur lui mandait "entre autres choses, de lui faire part de tout ce qu'il pourroit apprendre d'extérieur, c'est-à-dire de lui servir d'espion"; puis les Anglais se plaignent de ce curé "s'est trouvé avec une bande de paysans, sous un nommé boucherville, à fusiller dans les bois, sur les troupes angloises"⁹; de fait, un prisonnier canadien déclare aux Anglais que le curé Parent se trouvait avec le parti que commandait Boucherville¹⁰. Il n'était pas défendu à Parent d'accompagner des troupes pour leur servir d'aumônier, mais le curé de l'Ange-Gardien fait plus : il se rend auprès du gouverneur Vaudreuil et lui fait des suggestions sur la composition d'un détachement et Vaudreuil recommande à Lévis de suivre ces suggestions¹¹. Peu après, le curé Parent entre encore en scène ; il arrive aux quartiers-généraux de Montcalm, conduisant un homme "qui étoit chez les ennemis" lors de la "grande fusillade"¹². On comprend que les Anglais, au courant de ces allées et venues, se soient fâchés ; selon Montcalm, Wolfe avait intercepté une lettre compromettante de Vaudreuil à Parent et alors le général Wolfe, ajoute Montcalm, "en a fait une au dit curé d'un style relatif à son caractère bouillant et emporté"¹³. Les Anglais auraient même songé à s'emparer du curé¹⁴. Mais le curé Parent ne fut pas arrêté. Cependant, une fois la région de Québec passée sous la domination anglaise, il devenait plus prudent pour lui de s'éloigner : à partir du 2 novembre 1759, nous le retrouvons à Yamaska, la paroisse la plus occidentale du Gouvernement des Trois-Rivières¹⁵ ; même après la conquête complète du pays, il ne fut pas troublé dans sa retraite : il signe les registres d'Yamaska jusqu'en 1767.

⁸ L'évêque avait recommandé aux curés de faire "toutes les politesses possibles" si l'ennemi descendait dans leur paroisse, et d'éviter tout ce qui pourrait irriter les Anglais (*Mandements*, II : 139s.)

⁹ *Lettre écrite de la part des Anglois, Coll. Lévis*, IV : 276-278.

¹⁰ *Townshend Papers*, dans Doughty, *The Siege of Quebec*, V : 253.

¹¹ Vaudreuil à Lévis, 28 juillet 1759, *Coll. Lévis*, VIII : 71s.

¹² Montcalm à Lévis, 31 juillet 1759, *ibid.*, VI : 209.

¹³ *Journal de Montcalm*, 12 août 1759, *ibid.*, VII : 588s.

¹⁴ *Lettre écrite de la part des Anglois* : cf. note 9.

¹⁵ APJ-Sorel, *St. Michel d'Yamaska, 1759 à 1775* (registres).

Les historiens ont eu de la difficulté à suivre ce Parent au moment de la conquête. Casgrain écrit que Parent reste curé de l'Ange-Gardien jusqu'en octobre 1760 et sert ensuite de vicaire quelque part ¹⁶; Allaire va plus loin: selon lui, Parent reste vicaire à l'Ange-Gardien jusqu'en 1763 et s'en éloigne ensuite à cause de démêlés avec les autorités militaires ¹⁷; le *Canada ecclésiastique* le fait arriver à Yamaska seulement en 1763 ¹⁸. Une simple consultation des registres aurait pu éviter ces méprises, les registres en ce cas ne peuvent tromper quand il s'agit de localiser les curés. En somme, Joseph-Basile Parent, curé de l'Ange-Gardien, est obligé d'abandonner sa cure à l'automne de 1759 pour s'être compromis auprès des Anglais; il se réfugie à Yamaska où il signe les registres à partir du 2 novembre de la même année et sans interruption jusqu'en 1767.

Le troisième Parent, cousin éloigné du précédent, est un cas lamentable et, dans le clergé séculier du temps, il semble bien constituer la très rare exception. Pierre-Clément Parent, ou plus simplement Pierre Parent suivant sa signature ¹⁹, est un tout jeune prêtre né à Beauport en 1733 et ordonné en 1757 ²⁰: il n'a donc au moment de l'invasion anglaise que 26 ans d'âge et 2 ans de prêtrise. Nous le trouvons d'abord vicaire à Saint-Vallier où il vient en aide à un curé septuagénaire, Pierre Leclair ²¹. La conquête ne le distrait pas de la chicane: en pleine campagne de 1760, nous le voyons occupé à poursuivre un habitant pour exiger une réparation d'honneur, il gagne son procès le 2 septembre 1760 ²²; en octobre suivant, il gagne un procès qu'il a intenté au marguillier à propos de vin ²³. Mais voici que, trois mois après, il est accusé d'ivrognerie; un curé du voisinage écrit à Briand au sujet de Pierre Parent: "amat vinum, Sape manducatur Cum victoribus et Senyvre. . . Le presbiter est Comme un Cabaret"; le pauvre curé Leclair, qui n'y peut rien, en éprouve beaucoup de chagrin ²⁴. Le curé Leclair vient à mourir ²⁵. Le grand-vicaire Briand, qui était au courant de la conduite de Parent, ne pouvait pas le laisser

¹⁶ Casgrain, *L'Ange-Gardien*, 137s.

¹⁷ Allaire, *Dictionnaire*, IV: 10s.

¹⁸ *Le Canada ecclésiastique*, éd. 1913, 134.

¹⁹ APJ-Montmagny, *St. Vallier, 1722-1798* (registres); *Beaumont, copies, 1752-1799* (registres). Il signe habituellement *Parent*, plus rarement *P. Parent*.

²⁰ Tanguay, *Répertoire*, 133.

²¹ Pierre Leclair, âgé de 72 ans, signe assez rarement les registres: 9 fois en 1759, 5 fois en 1760, 2 fois en 1761; c'est Parent qui tient habituellement la plume.

²² APQ, *Plumitif des audiences de la juridiction de la cote du Sud*, 17, 25s.

²³ *Ibid.*, 31s., 35-37.

²⁴ Maisonbasse à Briand, 31 janvier 1761, AAQ, (*Montmagny St-Thomas*), I, 3: 3.

²⁵ Le 26 novembre 1761; sa dernière signature, dans les registres, est du 27 juin précédent.

plus longtemps à Saint-Vallier: il lui ordonne de se transporter à Beaumont pour y remplir les fonctions curiales²⁶, mais Parent se trouvait vraiment trop bien à Saint-Vallier où il avait des amis: il ne bouge pas; les registres, qu'il continue de signer, l'attestent. Nouvel ordre du grand-vicaire: Parent ne bouge pas davantage. Briand s'adresse alors au gouverneur Murray et au major James Abercrombie pour que Parent sorte de Saint-Vallier²⁷. Cette fois, Parent s'exécute, il signe son dernier registre le 2 janvier 1762, il vide le presbytère, mais au lieu de suivre l'ordre du grand-vicaire, il déménage chez un habitant de Saint-Vallier²⁸; or c'était précisément dans la maison où demeurait une demoiselle à laquelle il s'était attaché²⁹. Le major Abercrombie se fâche: si Parent ne sort immédiatement de la paroisse, il le fera conduire à Québec par un détachement³⁰. Parent juge préférable d'accepter la cure de Beaumont, mais le grand-vicaire Briand veut d'abord le faire réfléchir et lui impose une retraite à la Pointe-Lévy, auprès du curé d'Youville-Dufrost; Briand s'offre même à payer la pension³¹. Parent fait sa retraite et de "belles promesses", le grand-vicaire l'envoie à Beaumont³² où il signe son premier acte le 24 février 1762³³.

Mais Parent retourne bientôt à ses habitudes, il fait de continuels voyages à Saint-Vallier et se procure de l'eau-de-vie³⁴. Puis en juin 1762 le grand-vicaire écrit qu'il n'entend plus parler de Parent, "Confié à la vigilance de ces voisins dufrost Et Sarrault Excellens prêtres"³⁵. Et Parent continue son ministère à Beaumont où il signe les registres jusqu'au 15 janvier 1765. Il quitte ensuite sa cure et nous le perdons de vue; en 1769, nous le retrouvons à St-Thomas-de-Montmagny, chez le curé Maisonbasse; l'évêque écrit à ce dernier de ne pas laisser Parent faire du ministère³⁶. Enfin, Parent se fait missionnaire de la Côte nord: en 1782, l'évêque s'en dit satisfait et lui confie la mission de

²⁶ Briand à Parent, 28 novembre 1761, AAQ, *Copies de lettres*, III: 61.

²⁷ Briand à Murray, sans date, AAQ, *Evêques de Québec*, I, 191, 2: 1s.; le même à Abercrombie, sans date, *ibid.*, I, 192, 1. Ces deux lettres sont certainement de janvier 1762.

²⁸ Blondeau à Briand, 25 janvier 1762, AAQ, *St-Vallier*, I, 14: 1.

²⁹ Briand à Parent, 5 février 1762, AAQ, *Copies de lettres*, III: 84; Youville-Dufrost à Briand, 31 mai 1762, AAQ, *St-Joseph-de-Lévis*, I, 14: 1.

³⁰ Blondeau à Briand, lettre citée.

³¹ Briand à Youville-Dufrost, 6 février 1762, AAQ, *Copies de lettres*, III: 87.

³² Briand à Montgolfier, 23 février 1762, AAQ, *Evêques de Québec*, I, 91: 1.

³³ APJ-Montmagny, *Beaumont* (registres cités).

³⁴ Youville-Dufrost à Briand, 12 mars 1762, AAQ, *St-Joseph-de-Lévis*, I, 13: 1s.

³⁵ Briand à Perrault, lettre écrite peu après le 7 juin 1762, AAQ, *Evêques de Québec*, I, 98: 2. Sarault (c'est ainsi qu'il signe) était curé de St-Charles-de-Bellechasse (alors appelé St-Charles-de-la-Rivière-Boyer).

³⁶ Mgr Briand à Maisonbasse, lettre de 1769, AAQ, *Copies de lettres*, III. 415.

Tadoussac³⁷. Parent meurt à Nataskouan en 1784³⁸, à l'âge de seulement 51 ans, ayant peut-être racheté par un ministère difficile et épuisant les débuts de sa carrière sacerdotale.

En somme, il y a bien de la différence d'un Parent à l'autre et il convenait de les bien identifier. Louis-Laurent Parent est, sous le régime militaire, curé de Sainte-Anne-de-Beaupré et il y signe les actes jusqu'au 27 décembre 1765; son rôle reste celui du curé de campagne, occupé à desservir ses paroissiens et à réparer les ruines de la conquête. Joseph-Basile Parent est ce curé de l'Ange-Gardien qui prend part aux opérations de la guerre, correspondant avec le gouverneur Vaudreuil, se rendant aux quartiers-généraux pour y faire des suggestions toutes militaires: après la capitulation de Québec, il quitte la région, parce qu'il s'est compromis aux yeux des nouveaux maîtres; à partir du 2 novembre 1759 et jusqu'en 1767, il remplit les fonctions curiales à Yamaska. Quant à Pierre-Clément Parent, il fait tristement parler de lui: vicaire à Saint-Vallier, il reçoit à la mort du curé, l'ordre de se rendre à Beaumont; il n'évacue le presbytère qu'en janvier 1762 pour éviter de s'en faire expulser par les soldats d'Abercrombie; Briand lui impose une retraite qu'il termine vers la mi-février et devient curé de Beaumont où il demeure jusqu'en 1765. Si le curé de Sainte-Anne savait qu'on l'a confondu avec ce malheureux, il en serait fort humilié.

Marcel Trudel

³⁷ Mgr Briand à Parent, lettre de 1782, *ibid.*, V: 125.

³⁸ Tanguay, *Répertoire*, 133.

Nous avons des raisons
d'être fiers du passé
de notre pays

VOUS SEREZ FIERS DE VOS
TRAVAUX D'IMPRIMERIE
EXÉCUTÉS CHEZ



IMPRIMEURS
LITHOGRAPHES
• ÉDITEURS •

Studio d'Art

•

8125 St-Laurent

MONTREAL 14

DUpont * 5787

François Lévêque (1732-1787), membre des Conseils législatif et exécutif

Par JEAN-JACQUES LEFEBVRE

Conservateur des Archives
Judiciaires de Montréal

Le *Bulletin* a déjà publié, rectifications ou additions au *Conseil Législatif de Québec* . . . de Gustave Turcotte, les biographies de William Grant¹ de P.-Euclide Roy, de Louis et de Pierre-Urgel Archambault¹.

Des renseignements nouveaux permettent aujourd'hui de compléter la biographie dressée par Gustave Turcotte² à François Lévêque (ou Lévesque), membre du premier Conseil législatif de Québec en 1775.

Les notes ici utilisées proviennent pour la plus grande part du manuscrit de Mlle Aimée Faribault (1889-1948), et ont été communiquées par sa nièce, madame Marthe Faribault-Beauregard, épouse de Me Philippe Beauregard, avocat, de Montréal.

D'origine huguenote, issu d'une famille de tisserands de Bolbec, François Lévêque, fils de François Lévêque et de Marie Pouchet, naquit à Rouyn le 29 juin 1732.

On le trouve à Québec en 1763. Il avait alors 31 ans. Était-il d'abord venu en Nouvelle-France pendant la guerre de Sept ans?

Un Jacques Lévesque, tisserand, originaire d'Alençon, s'était marié à Québec en 1748 à Madeleine Gosselin. Y avait-il relations entre ces deux familles?

François Lévêque avait un neveu, Pierre Guéroul (1751-1830), aussi d'origine huguenote, marchand à Saint-Denis-sur-Richelieu et qui fut député de Richelieu au premier Parlement, en 1792³.

Lévêque fit à Québec un important commerce de céréales. Il se livra également à la traite des fourrures entre Makinac, Montréal et Québec. Dix années après son arrivée au Canada, il aurait eu sa propre flotte pour le transport de ses marchandises en Europe.

Membre du premier Conseil législatif en 1775, il fut nommé au Conseil exécutif de la Province en 1784.

¹ Le *Bulletin* . . . janvier-mars 1952, janvier-mars 1953.

² G. Turcotte, *op. cit.*, p. 28.

C. Tanguay, *Dictionnaire généalogique* . . . V, 403.

³ V. F.-J. Audet et E.-F. Surveyer, *les Députés au Premier parlement*, I, Montréal, 1946, pp.

Au mois d'août 1769, après contrat de mariage devant Jean-Claude Panet, de Québec, il épousa à l'église anglicane de Québec, Catherine Trotters-Desauniers-Beaubien, alors âgée de 20 ans. Née à Québec, elle était fille ⁴ d'Etienne Trottier-Beaubien, marchand, et de Louise Damours de Plaines (1724-1760).

François Lévêque mourut à 55 ans à Québec, le 14 janvier 1787. La tradition veut que sa femme l'ait converti sur la fin de sa vie, et qu'il soit mort dans le giron de l'Eglise catholique, mais son acte de sépulture est aux registres de l'église anglicane de Québec.

Sa femme, Catherine Desauniers-Beaubien, lui survécut vingt ans. Après avoir séjourné, un temps (1802), à Saint-Antoine-sur-Richelieu, elle mourut à Saint-Denis en 1807, probablement chez sa fille, ou chez le neveu de son mari, M. Guérout.

Etaient nés de leur mariage :

Une fille, *Catherine* (1777-1809), qui épousa, en novembre 1807, Pierre Grisé, marchand, de Saint-Denis-sur-Richelieu, plus tard lieutenant-colonel de milice ;

et trois fils : *François* (1772-1823), né à Québec, mort à Montréal, avocat en 1796, marié à Montréal, la même année (1796) à Cécile Robert (1762-1822), veuve de Normand McLeod, il fut codéputé de Surrey (Verchères) avec Philippe et Rocheblave et Alexis Garon, aussi avocat de 1800 à 1804 ; et

[Marc-Antoine] *Louis* Lévêque (1782-1833), né à Québec, mort à Berthier, avocat en 1804, protonotaire de Montréal (1813-1828), capitaine au 5e bataillon de la milice d'élite en 1812, sous-adjutant général de la milice en 1813, et plus tard lieutenant-colonel du 8e bataillon de Montréal ; et *Pierre* (1774-1784).

Les deux frères Lévêque, François et Louis, avocats de Montréal, orthographiaient leur patronyme *Lévêque*.

Par son mariage célébré à Montréal en 1814 à Mélanie Panet (1794-1872), fille du juge Pierre-Louis Panet et cohéritière du fief d'Ailleboust ⁵, aujourd'hui paroisse de Sainte-Mélanie-de-Joliette, Louis Lévêque fut le père de quatre fils ⁶, tous nés à Montréal :

⁴ C. Tanguay, *Dictionnaire généalogique*... VII, 358.

⁵ V. Notes sur sa sœur Amélie, mariée à W. Berczy par E.-Z. Massicotte, *B.R.H.*, mai 1941 et mai 1943. V. aussi *Vieux Manoirs, Vieilles maisons*, Québec, 1927, p. 60.

⁶ Tutelle à ses mineurs, 1er juin 1833. *Archives judiciaires de Montréal*.

Charles Lévesque (1817-1853), avocat en 1840, marié à Berthier en 1843 à Jessie Morrison (d. 1844), dont une fille unique, *Jessie* (1844-1906) mariée en 1865 à Alfred Dumont-Laviolette (d. 1903), de Saint-Jérôme de Terrebonne;

Guillaume Lévesque (1819-1854), avocat en 1838, combattant avec les Insurgés à Napierville en 1838; l'un des 98 condamnés à mort par la Cour martiale, puis gracié; attaché aux Affaires étrangères de France à Paris; réadmis au Barreau de Québec en 1844; traducteur et directeur de ce Service au Parlement du Canada en 1844 à sa mort;

Louis Lévesque (1822-1878), notaire (1842) à Sainte-Mélanie-de-Joliette; célibataire; et enfin

Pierre [Thomas] (1824-1906), né et décédé à Montréal, arpenteur, marié trois fois d'abord en 1850 à Fanny Cuthbert; remarié à l'Assomption en 1856 à Eveline Beaupré (1836-1876), fille unique de Benjamin Beaupré (1780-1842), ancien député (1816-1820) de l'Assomption (Leinster), et de sa deuxième femme, Charlotte Robillard (1808-1888); puis, à Montréal en 1879, avec Louise Panet (1830-19102), veuve d'Arthur Lamothe (1820-1864) avocat.

Du mariage LEVESQUE et BEAUPRE naquirent six filles:

Louise (1858-1940), mariée à l'Assomption en 1880 à Richemont Le Moyne de Martigny (1853-1934), avocat;

Mélanie (1859-1930), mariée à l'Assomption en 1881 à Louis-Napoléon Dupuis (1855-1933), des grands magasins Dupuis Frères, de Montréal;

Laetitia (1860-1930), mariée à l'Assomption en 1878 à Joseph-Edouard Faribault (1855-1952), avocat, de l'Assomption⁷;

Estelle (1862-1946), mariée à Montréal en 1888 à Auguste Rocher (d. 1900), avocat;

Anne [ette] (1869-1946), mariée à Montréal en 1892 à Zotique Telmosse (1868-1898), marchand;

et enfin, Berthe Lévesque (1872-1925), mariée à Montréal en 1897 à Alexandre Dupuis (neveu de L.-N.-D., précité).

Avec Pierre Lévesque (1824-1900), arpenteur, et dernier seigneur d'Ailleboust ou Sainte-Mélanie-de-Joliette, s'est éteinte la descendance en ligne masculine, au Canada, de François Lévesque, Normand de Rouen, établi au Cap Diamant l'année que la Nouvelle-France perdait son nom pour devenir la Province de Québec.

Jean-Jacques Lefebvre

⁷ V. *Revue du Barreau de la P. de Q.*, février 1952.

LIBRAIRIE DUCHARME, Limitée

(Fondée en 1911)

LE PLUS GRAND CENTRE DE CANADIANA
EN AMERIQUE

300,000 ouvrages anciens et nouveaux, neufs et usagés,
périodiques, documents publics, etc.

Spécialité: Canadiana épuisés, incunables, généalogies, monographies,
histoire, littérature, voyages, géologie, biographies, sciences, etc.

Achat et vente de bibliothèques privées

Rayons de bibliothèques à bas prix

Agents et fournisseurs des bibliothèques canadiennes, américaines et
européennes, institutions, collèges, couvents, collectionneurs, etc.

CATALOGUES FOURNIS SUR DEMANDE

Distributeurs des

Cahiers des Dix

Séries complètes, numéros détachés, 1935-1952,
abonnements reçus.

Estimateurs pour compagnies d'assurance-feu
Rédacteurs d'index pour livres et revues

LIBRAIRIE DUCHARME, Limitée

995, boul. Saint-Laurent,

Montréal, Canada

G. DUCHARME,
Fondateur.

G. MALCHELOSSE,
Gérant.

Lancaster 1875

Le fief Robineau aux Trois-Rivières

Par ARTHUR BELIVEAU

Trois-Rivières

Nous constatons, dans les actes de foi et hommage rendus à la Compagnie des Indes Occidentales en 1688, que le 5 juillet, Jacques Leneuf sieur de la Potterie, comme procureur de Robineau de Bécancour, déclare 3 arpents de terre, en roture, donnés au dit sieur de Bécancour par la Compagnie de la Nouvelle-France le 20 février 1657 avec le droit de pêche depuis la première rivière jusqu'au Cap du Hérisson. Ces trois arpents joignaient : "d'un côté (n.e.) au Platon et de l'autre à la Commune (s.o.) d'un bout au fleuve et de l'autre à la Commune".

Pour établir le site du fief, on peut recourir aux concessions suivantes : de Claude de Ramesay, gouverneur des Trois-Rivières, en date du 25 avril 1696 d'un emplacement situé "au nord-est de la rue entre le Platon et les terrains de monsieur de Bécancour". (Rue du Platon.)

"Le 9 mars 1708, devant Grandmenil notaire, Robineau de Bécancour, baron de Portneuf, Conseiller du Roi et grand Voyer en ce pays, voulant faire habiter les terres qui lui appartenaient et qui sont situées au bas du Platon du fort des Trois-Rivières du côté nord-est, et de l'autre, au sud-ouest en montant à la Commune, concède à Jacques Robida dit Manseau, Me. cordonnier un emplacement de 40 pieds de large par 20 pieds de long, borné en front par le chemin entre cet emplacement et le bord du fleuve en arrière, au nord-ouest, à la profondeur jusqu'à 40 pieds au chemin du 6 pieds".

Le 16 juillet 1713 devant Vereson de Grandmenil, notaire, Pierre Petit seigneur de Yamaska vend à François Delpé dit Saint Sernis un emplacement dans la basse ville dans le fief de monsieur de Bécancour de 40 pieds sur 30 au nord-est de la rue (du Platon) au nord-ouest une petite rue de 6 pieds (Craig).

Le 15 juillet 1713 monsieur de Bécancour concède à Gabriel Robida dit Manseau un emplacement qui avait appartenu à un nommé Desmarchais qui l'a abandonné et il fut remis au domaine de monsieur de Bécancour après les formalités voulues. Robida l'a vendu à Pierre Marcheteau le 10 août 1733. C'est par cet acte que nous pouvons connaître l'historique de cet emplacement. Marcheteau l'a vendu à François Bigot pour une rente de 30 Sols payable aux héritiers de monsieur de Bécancour. Bigot l'a vendu à François Rembault devant Leproust le 26 septembre 1748 : l'acte nous dit qu'il était situé sur la rue du Platon.

Le 30 juin 1724 devant Petit Guillaume Vacher acquiert un emplacement de 20 x 40 sur la rue du Platon borné au nord-ouest à François Delpé dit Saint Sernis au sud-est aux héritiers Benoit. Le 12 avril 1747, devant le notaire Leproust messieurs Charles Le Gardeur de Croisille seigneur de Bécancour, capitaine du détachement de la marine et son épouse Marie-Anne Geneviève Robineau, Mademoiselle Mora comme étant aux droits de Catherine Robineau Desjordy, se disant propriétaire d'un petit fief en la basse ville de Trois-Rivières baillent "à titre de cens" aux nommés Lasande et Allegrain un petit morceau de terre situé dans ce fief, (Robineau) de 6 pieds de front par 49 de large, probablement pour un passage pour l'utilité des propriétés des concessionnaires. Je crois que ce passage est devenu la Rue Craig.

Le 21 mars 1754 devant Pillard, Marie-Anne Robineau veuve de Charles Le Gardeur de Croisille concède au Sieur Rembault, chirurgien de Trois-Rivières, un emplacement sur la rue du Platon, voisin de celui qu'il avait acquis de Bigot le 26 septembre 1748, mentionné ci-dessus. Le 25 août 1757 devant Pillard, Louis Allegrain se déclare en possession d'un terrain voisin de Rembault situé dans le fief de madame de Croisille laquelle lui donna un titre nouvel.

Le 4 mai 1758 devant Leproust, vente de Pierre Marcheteau Desnoyer à Antoine Boisvert de Ste-Croix, en emplacement sur une rue qui règne le long de la grève dans la censive de madame de Croisille avec une rente d'un demi chapon.

Le 16 février 1777 devant Dielle, Jacques Potier vend à Jean-Baptiste Lévasseur ses droits dans une maison de pierre sur la rue Notre-Dame dans la censive Portneuf (Robineau)

Je crois que ces documents suffisent pour nous convaincre que ce fief existait, et qu'il était situé sur la rue du Platon, entre cette rue et la commune qui longeaient le côté nord-est de la rue St-Antoine actuelle et le chemin de fer de ceinture, qui était alors le bord du fleuve, et la rue Craig. D'après les mesures de la ville, ce quadrilatère a une superficie de 3 arpents.

Arthur Bélieau

PAUL GODBOUT

GRAINS ET GRAINES
DE SEMENCE

1410 Avenue Oak,

SILLERY

Recueil de prénoms bizarres

Par FERNAND LEFEBVRE

Archives Judiciaires de Montréal

Ces prénoms sont extraits des registres de l'état civil du district de Montréal pour tout le XIXe siècle et le premier quart du XXe. Nous n'avons retenu que les plus marquants ou ceux qui, de moindre éclat, peuvent cependant prêter à confusion sur le sexe de leur porteur. Aussi avons-nous fait suivre ces derniers de la mention (m.) pour masculin et (f.) pour féminin.

Abléga (m.)	Bolia	Evenonce
Acma	Calyne	Evrade (m.)
Adélixa	Carlina	Exaurée
Adgude (m.)	Carmon	Existe
Adorée	Cauronne	Ezémaire
Adrete (f.)	Causette	Ferlin
Afanadie	Céréas	Flocel
Agna (m.)	Charline	Frazèle
Aldénus	Chiarina	Frédérise
Alglorice	Clercer	Frésildée
Alibé (m.)	Clophée	Fulmina
Allyre	Corida	Gériance
Arkida	Darquise	Godfrine
Armoiza	Délienne	Hélior
Armonce (f.)	Délivrance	Hélorie
Arnisiza	Dianora	Henrice (m.)
Artel (m.)	Dioscord	Hermogène
Arva (m.)	Douillez (m.)	Héroïde (f.)
Arvin	Echo (f.)	Hinat
Atléna (m.)	Elvenise	Hollande
Aurozina	Elzébert	Horis
Azor (m.)	Ethellithe	Ide (m.)
Barrillène	Étioza	Idoric
Baurnuf	Etoila	Justile
Beca	Étudienne	Landinée
Belle-Ange	Eudgéria (m.)	Laurice
Brillante	Eudissi	Lelice
Brunisse (f.)	Évé (m.)	Liberta

Lictorien	Nilsémios (m.)	Secours (f.)
Lie (f.)	Nioma	Séphéda
Linnéoc	Novat	Signos (m.)
Lordais	Oftaire	Sivibert
Lowalmine	Oftavie (m.)	Stiévena
Luciane	Olemée	Sydnor
Lupéria	Onosita	Thémolas
Malière (f.)	Orance (m.)	Thélérisse
Mally (f.)	Ostivia	Trius
Malpha	Parise	Tryphosia
Mie-Crysolotique	Phidalem	Tucide
Marinus	Philippine	Venise
Massillonne	Pipe	Vénolia
Mimmon	Rodias	Véridienne
Mogel	Rome (m.)	Wildeau
Morger	Ronillia	Zophida
Mulda		

Fernand LEFEBVRE.

UN BON MOYEN

Dans votre budget personnel ou familial, faites la part de l'épargne aussi large que possible.

Dès que vous touchez quelque argent, commencez par prélever tout ce que vous pouvez mettre de côté. Déposez-le tout de suite à votre compte en banque.

C'est le meilleur moyen d'éviter les dépenses inutiles.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$490,000,000

558 bureaux au Canada

15 succursales à Québec

Patriotes de Saint-Edouard-de-Napierville

Par GASTON DEROME

De la Société Historique de Montréal

Aegidus Fauteux dans ses *Patriotes de 1837-1838* (Montréal 1950, page 73) dit que sur les cinquante combattants tués à Odelltown près de Napierville, en novembre 1838 "on connaît deux noms : Constant Boyer, de Saint-Edouard, et Jean-Baptiste Lanctot, de Saint-Philippe. Du reste, le chiffre 50 paraît exagéré".

Ajoutons à cette documentation :

JEAN-BAPTISTE LANCTOT (1814-1838)

Jean-Baptiste Lanctot, ci-haut mentionné, tué à Odelltown, fut inhumé à Saint-Philippe-de-Laprairie le 20 avril 1839¹, en présence de Jacques Robert et de Joseph Brunel "près du cimetière de cette paroisse". L'officiant, le curé G. Chabot, spécifie qu'il "fut tué à Odelltown, âgé de 22 ans, époux de Catherine Babeux, de cette paroisse".

L'évêque de Montréal, Mgr I. Bourget, à sa visite paroissiale de Saint-Philippe en 1848, décréta que "la clôture du cimetière soit reculée pour renfermer la fosse (de Jean-Baptiste Lanctot) dans l'enceinte de la terre sainte et que prières et services puissent être célébrés pour le repos de son âme".

C'est à Saint-Philippe également que Jean-Baptiste Lanctot avait contracté mariage, le 23 novembre 1835¹. Alors mineur, il était fils des défunts Alexis Lanctot et de Josephite Tremblay. Le 5 décembre 1814 était né à Saint-Philippe Jean-Baptiste Lanctot, du mariage des précédents (Alexis Lanctot et Josephite Tremblay). Il n'y a pas trace au registre, du décès en bas âge, de ce dernier-né. S'il s'agit du patriote d'Odelltown, il aurait donc eu 24 ans, et non 22, à sa mort.

Un dicton veut qu'il n'y ait pas de veufs inconsolés et de veuves inconsolables. Le 5 août 1845¹ Catherine Babeux, veuve du patriote tombé à Odelltown, convolait avec Alexis Aubry², de Saint-Edouard.

CONSTANT BOYER (1803-1838)

Constant Boyer, le patriote non identifié par Fauteux, naquit à La Tortue le 15 février 1803 et fut baptisé à Saint-Philippe. Il était

¹ Notes de M. Jean-Jacques Lefebvre.

² Voir sur les Aubry, *B.R.H.*, juillet 1935.

fils de Jean-Baptiste Boyer et de Marie Sédilot. Il épousa à Saint-Philippe, le 24 novembre 1828, Amable Robert, fille de Pierre Robert et de Marie Quintal. En 1830, Constant Boyer habitait La Tortue, il avait comme voisins, le docteur E.-C. Blyth, le menuisier Alexis Fauteux et l'huissier François Demeule. Lors de la levée d'armes, il demeurait à Saint-Edouard. Tué au combat d'Odelltown le 8 novembre 1838. Sa sépulture le 18 avril 1839, à Saint-Edouard-de-Napierville, porte la mention "tué dans la bataille qui a eu lieu à Odelltown le 8 novembre 1838".

JOSEPH CUSSON (-1838)

Joseph Cusson, journalier, époux de Josephte Deneau. Inhumé le 13 novembre 1838 à Saint-Edouard-de-Napierville, l'acte porte la mention "mort dans les troubles à la suite d'une blessure qu'il a reçue étant supposé rebelle".

ALBERT ROBERT (1812-1838)

Né à Saint-Philippe le 14 avril 1812, fils de François Robert et d'Emélie Chabot, il était marié à Rosalie Giroux. Aussi inhumé le 18 avril 1839 à Saint-Edouard-de-Napierville, l'acte de sépulture, rédigé par le curé Joseph Moll, spécifie qu'il a été "tué dans la bataille qui a eu lieu à Odelltown le 8 novembre 1838".

FRANCOIS-XAVIER BELOUIN-FORTIER (-1838)

Né vers 1820, il était fils de Joseph Belouin-Fortier et d'Anne Laplante. Sépulture le 18 avril 1839 à Saint-Edouard. Le registre dit encore "âgé de 18 ans, tué dans la bataille qui a eu lieu à Odelltown, le 8 novembre 1838".

Et voilà pour les patriotes de Saint-Edouard en 1838, que le seigneur de la paroisse, François Languedoc et quelques autres *chouayens* étaient allés combattre. Nos luttes fratricides ne sont pas d'hier.

Gaston DEROME

Pierre-Stanislas Bédard (1734-1814) et sa famille

Par L'HON. E. FABRE-SURVEYER

Juge de la Cour Supérieure,
Montréal

"Le docteur N.-E. Dionne a publié en 1909 un intéressant ouvrage, *Pierre Bédard et ses fils*. Il y aurait un livre non moins curieux à écrire sur *Pierre Bédard et ses frères*".¹

Ce livre ne serait pas facile à écrire. Les cadets, quels que soient leurs mérites, seraient écrasés par l'ainé. M. Roy, après l'abbé Allaire, donne certaines notes sur les trois qui furent prêtres: nous préparons une biographie de Joseph, l'avocat, pour *Les députés au deuxième parlement du Bas-Canada*: nous n'avons rien à ajouter sur Xavier. Il reste donc Thomas et ses soeurs.

Pierre-Stanislas Bédard, treizième enfant (sur quatorze) de Charles Bédard et d'Elizabeth Huppé, naquit à Beauport le premier juillet 1734. Le 26 octobre 1761, il épousait à Charlesbourg, après contrat de mariage passé la veille devant Geneste, notaire, Marie-Josèphe Thibault, fille de feu Joseph Thibault et de Louise Jean de Charlesbourg et qui était née à Charlesbourg le 8 mai 1739.

Nous leur connaissons treize enfants, dont les quatre premiers naquirent à Charlesbourg, et les autres, à Québec.

1. L'ainé, Pierre-Stanislas, né le 13 septembre 1762, fit ses études classiques au séminaire de Québec et fut admis au Barreau le 6 novembre 1790. Il représenta les comtés suivants à l'Assemblée législative: Northumberland, du 10 juillet 1797 au 27 avril 1808; la basse-ville de Québec, du 18 juin suivant au 1er mars 1810, et Surrey, du 27 novembre 1809 au 11 décembre 1809. Il quitta l'Assemblée et fut nommé juge aux Trois-Rivières le 11 décembre 1812². Il y mourut le 26 avril 1829.

2. Marie-Josèphe (première du nom) née le 1er octobre 1763, morte en bas âge³.

3. Marie-Louise, née le 15 juin 1765, épousa à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, le 23 novembre 1803, Joseph Pratte de Saint-Denis-sur-Richelieu. Nous leur connaissons un fils, Joseph, qui entra au collège de Saint-Hyacinthe en 1824, puis se fit recevoir médecin et épousa, à Saint-Denis, le 16 février 1835, Anne-Françoise Bouthillier, fille de Guillaume Bouthillier et de Sophie Bourdages. Il exerça sa profession à Saint-Vincent-de-Paul, Ile Jésus. Leur fille, Sophie-

¹ "Toutes petites choses du régime anglais", t. 2, p. 27, 1938 B.R.H., p. 65.

² F.-J. Audet et E. Fabre-Surveyer: "Les députés au premier parlement du Bas-Canada" (Montréal, 1946), t. 1, p. 27.

³ Tous nos historiens, y compris les derniers nommés, ont donné cette date comme celle de la naissance de Joseph Bédard, l'avocat. Nous croyons important de rectifier.

Philomène, née à Saint-Vincent-de-Paul le 8 septembre 1839, y épousa, le 27 juillet 1864, Adélarde Caouette, de Saint-Hyacinthe. Madame Pratte mourut à Saint-Denis le 24 février 1831. Son mari se remaria l'année suivante. Pratte joua un rôle peu enviable dans le meurtre du lieutenant George Weir, qui eut lieu à Saint-Denis le 22 novembre 1837. Il dut s'enfuir aux États-Unis, d'où il ne revint qu'après l'armistice ⁴.

4. Jean-Charles, né le 5 novembre 1766, ordonné prêtre à Québec, le 19 septembre 1789, entra chez les Sulpiciens à Montréal en 1792 et remplit divers postes à l'église Notre-Dame. Il mourut à Montréal le 2 juillet 1825 ⁵.

Entre cette naissance et la suivante, les époux Bédard transportèrent leur domicile à Québec où le mari exerça le métier de boulanger, et où naquirent leurs autres enfants.

5. Marie-Josèphe (deuxième du nom), née le 9 mars 1768, morte en bas âge.

6. Louis, né le 17 septembre 1770, ordonné prêtre en 1769, fut curé à la Baie-du-Febvre de 1796 à sa mort, arrivée le 6 juin 1806.

7. Jean-Baptiste, né le 25 septembre 1772, ordonné prêtre par Mgr Hubert le 11 octobre 1795. Après avoir occupé divers postes, il fut, en 1797, curé-fondateur de St-Jean-Baptiste de Rouville. Curé de Chambly de 1804 à 1817, il devint, cette année-là, curé à Saint-Denis-sur-Richelieu où il mourut du choléra le 23 août 1834. Il avait été, l'année de son décès, nommé grand-vicaire de l'évêque de Québec ⁶.

8. Joseph, né à Québec le 26 janvier 1774 (et non pas à Charlesbourg, le 15 octobre 1763) fit des études complètes au Séminaire de Québec de 1785 à 1794. Admis au barreau de Québec le 13 juin 1796, il vint peu après s'établir à Montréal où il acquit une grande réputation. Il fut député d'York (Vaudreuil) du 24 juillet 1800 au 13 juin

⁴ Abbé Allaire, *Histoire de Saint-Denis-sur-Richelieu*, page 385 à 387; 12 B.R.H., 313, 314; Kingsford, *History of Canada*, t. 10, p. 60, 61 (note); Aegidius Fauteux, *Les Patriotes de 1837-38*, pages 41, 356, 457. L'auteur se demande si Pratte fut un instituteur, comme l'affirme l'abbé Allaire, ou un simple boulanger, selon d'autres. Dans l'acte de sépulture de sa première femme, aux funérailles de laquelle il ne paraît pas avoir assisté, il est décrit comme cultivateur. Mais lors de son second mariage, le 7 mai 1832, il est décrit comme boulanger, épousant Marie-Louise Lussier, veuve de Toussaint Plante, aussi boulanger, et il y est dit que les époux ont déclaré ne savoir signer, ce qui serait remarquable pour un instituteur. Ce n'est pas la première fois que l'abbé Allaire s'appuie sur des renseignements inexacts. Voir *Les Députés au premier parlement du Bas-Canada*, t. 1, p. 258 et suivantes (biographie de P. Guéroul).

⁵ Voir sur lui, 1938. B.R.H., 172 (Notes du R. P. Léon Pouliot, s.j.)

⁶ Audet et Surveyer, op. cit., p. 35, résumant ainsi les notes de l'abbé Allaire, dans son *Dictionnaire biographique du clergé canadien*. Ce dernier, qui écrivit aussi l'*Histoire de Saint-Denis sur Richelieu*, consacre une notice de neuf pages (1329 à 37) à l'abbé Jean-Baptiste Bédard, qui fut évidemment un homme remarquable. Cette notice a dirigé nos renseignements sur les filles de Pierre-Stanislas Bédard.

1804, et de Surrey (Verchères) du 21 avril 1810 au 22 mars 1814. Fait conseil du Roi le 4 février 1831, il décéda à Montréal le 28 septembre 1832⁷.

9. Thomas (premier du nom) né le 9 juin 1775, mort en bas âge.

10. Marie-Anne, née le 22 juillet 1778 (nous la perdons de vue).

11. Flavien, né le 21 septembre 1779. Il paraît avoir été le moins brillant de la famille. Il mourut à Saint-Denis le 31 août 1847.

12. Thomas (deuxième du nom) né le 24 novembre 1780 est décrit comme marchand (on ne dit pas où) au contrat de mariage de son frère Joseph, le 19 septembre 1807. Le 29 avril 1808, il fut admis à la profession de notaire alors qu'il est décrit comme de Saint Olivier. Il exerça d'abord sa profession à St-Roch de l'Achigan, où il épousa, le 19 avril 1814, Marie Chaput, fille de Louis Chaput, capitaine de milice et de Marie Debussat. Il dut transporter ses pénates à l'Assomption peu après. Le 24 avril 1817, il était recommandé pour le poste de commissaire des chemins. Nous leur connaissons quatre enfants: Thomas, décédé le 2 décembre 1820, à l'âge de quatre ans, et Scholastique Aglaé, morte à un an en novembre 1820, furent emportés par la fièvre scarlatine⁸. Une de ses filles, Marie-Antoinette-Corinne, née vers 1828, épousa à l'Assomption, le 30 juin 1859, Joseph-Gaspard Laviolette, seigneur de Sherrington, mort conseiller législatif et dont elle fut la deuxième femme⁹. Elle mourut à Montréal le 21 février 1881 âgée de 52 ans. Une autre fille, Césarie, épousa à l'Assomption, en juin 1858, Joseph Normandeau, père, bijoutier¹⁰. Thomas Bédard mourut à l'Assomption le 11 mai 1861. Il dût avoir une longue maladie, car son greffe s'arrête à 1857. Son épouse lui survécut. M. Pierre-Georges Roy, dit de lui: "Homme de bons conseils, paisible, peu ambitieux, le notaire Bédard fut un mentor éclairé pour ses concitoyens."¹¹

13. Marie Joseph (troisième du nom) née le 24 mars 1784, était marraine, à Montréal, le 12 octobre 1809, de sa nièce Marie Joséphe Césarie, enfant de son frère Joseph. Elle paraît avoir vécu avec son père jusqu'à la mort de ce dernier. Elle épousa à Chambly, le 28 août 1816, Pierre Xavier Bruneau, marchand à Saint-Denis, fils de Pierre Bruneau de Québec, alors député de Kent (Chambly) et de Marie-Anne Robitaille, de Verchères. Bruneau père eut une carrière remarquable, signalée par M. Pierre-Georges Roy¹². Une de ses

⁷ Audet et Surveyer, op. et loc. cit. (Une biographie de Joseph Bédard paraîtra dans les *Les députés au deuxième parlement du Bas-Canada*. (en préparation).

⁸ *Gazette de Québec*, 21 décembre 1820.

⁹ Gustave Turcotte: *Le conseil législatif*, p. 240.

¹⁰ Notes de Jean-Jacques Lefebvre.

¹¹ 44, B.R.H., p. 66.

¹² Pierre-Georges Roy: "Fils de Québec", t. 2 (Lévis, 1937), p. 127.

soeurs Julie, avait épousé l'honorable Louis-Joseph Papineau. Le mariage, célébré par le frère de la mariée, le curé Jean-Baptiste Bédard, de Chambly, fut une cérémonie incomparable. Nous ne savons pas s'il fut précédé d'un contrat, mais la liste de ceux qui signèrent l'acte religieux couvre toute une page du registre, et comprend des noms tels que Louis-Joseph Papineau, le lieutenant-colonel de Salaberry et son épouse, madame René Boileau, et une foule d'autres. Les époux Bruneau durent s'absenter de Saint-Denis, pour une période assez prolongée, peu après leur mariage. Aucun de leurs enfants ne paraît avoir été baptisé à Saint-Denis. Le 19 novembre 1828, leur fils Pierre-Jean-Charles-Olivier, décédait à Champlain, Etat de New-York, à l'âge de neuf ans et demi. Il était par conséquent né en 1819. Après une inhumation temporaire, le corps fut transporté à Saint-Denis et inhumé dans l'église. Le père n'était pas présent à la cérémonie. D'après Allaire, les Bruneau auraient eu deux filles. Elles prirent l'habit le même jour, 18 mars 1849, chez les Soeurs de Jésus-Marie à Longueuil, où elles moururent, l'une en 1860 et la cadette en 1852.¹³

Bruneau paraît avoir habité Québec jusque vers 1800. En 1818, il était décrit comme de Chambly. Madame Bruneau mourut à Saint-Denis le 22 décembre 1843 et son mari, à Verchères, où son frère était curé, le 15 juillet 1864. Tous deux furent enterrés à Saint-Denis.

Nous n'avons pu trouver la date de la mort de madame Bédard, mais l'acte de mariage de son fils Joseph, signé le 20 septembre 1803, la mentionne comme défunte. Son acte de sépulture ne paraît pas être à Québec.

Où se passèrent les dernières années de la vie de Pierre-Stanislas Bédard? Il semble avoir quitté Québec peu après la mort de sa femme, arrivée à Québec, avant 1803.

Quand son fils Thomas fut reçu notaire, le 29 avril 1808, il était, dit Jos. Edmond Roy, "de Saint-Olivier". La paroisse de Saint-Olivier avait été ainsi nommée en l'honneur de Monseigneur Briand, prénommé Olivier. Mais en 1809, les habitants de la paroisse qui n'avaient pas de dévotion envers leur patron, demandèrent à Mgr Plessis qu'il leur en donnât un autre, aussi leur donna-t-il Saint Mathias. Comme en 1808 et 1809 l'abbé Jean-Baptiste Bédard desservait les missions de la région de Rouville, son père a dû aller demeurer près de chez lui. Il le suivit ensuite à Chambly où Pierre-Stanislas Bédard, fondateur d'une si remarquable famille, mourut au presbytère le 22 juin 1814 et fut enterré dans l'église.¹⁴

La famille Bédard semble avoir suivi l'abbé Jean-Baptiste. Nous avons constaté que c'est à Saint-Denis, sa dernière cure, que mourut son frère Flavien et que vécurent ses deux soeurs, au moins quelque temps.

E. Fabre-Surveyer.

¹³ Père Prétôt, *Soeur Marie-Rose* (Montréal, 1895), pp. 678-679.

¹⁴ Note de M. Jean-Jacques Lefebvre.

Un problème économique et social

Par FERNAND OUELLET, L.ès-L.

Des Archives de la Province

Le village qui est "l'expression même de la vie rurale"¹ a été peu étudié par les historiens du Canada français. Emile Salone, dans son étude sur la *Colonisation de la Nouvelle-France*, affirmait que "dans cette province de Québec qui a deux millions d'habitants on ignorerait ce que c'est qu'un village, au sens que nous donnons à ce mot, si précisément on n'avait pas le spectacle de ce qui reste de l'oeuvre de Jean Talon"². L'échec de Talon signifie que la Nouvelle-France de l'époque n'avait pas sur le plan économique un développement suffisant pour porter le village. Si le Canada français a eu peu de villages, c'est que économiquement le besoin s'en est fait sentir assez tard. Dans les années 1753 et 1754, nous avons la charte de trois villages et d'un bourg³. Nous nous contenterons ici de présenter le texte de la "charte du village de Château-Richer" et de faire voir les problèmes posés par le texte même du document. Une étude sur l'évolution économique de la seigneurie de Beaupré et sur celle du village de Château-Richer poserait certainement des problèmes intéressants l'histoire économique et sociale du Canada français.

A.—CHARTE DU VILLAGE DE CHATEAU-RICHER (4) :

[15 janvier 1753]

Le Mis. Duquesne et François Bigot

Vû la requête à nous présentée par les Ecclésiastiques du Séminaire des Missions étrangères établis en cette Ville, Seigneur de la Coste de Beaupré, contenant qu'il serait très utile pour la commodité des habitants des paroisses de la ditte Coste d'Etablir et fixer un village

¹ Max. Sorre. *Les Fondements de la Géographie humaine*, t. II, (*Les Fondements techniques*). Paris, Librairie Armand Colin, 1948, p. 74.

² Emile Salone. *La Colonisation de la Nouvelle-France*. Paris, troisième édition, p. 192.

³ *Ordonnances de l'intendant Bigot (1752-1754)*. Il s'agit du village de Château-Richer, d'un village dans la paroisse de l'Assomption, d'un village dans la seigneurie de l'Île-Jésus et d'un bourg dans la seigneurie de Saint-Michel.

⁴ *Ordonnances de l'intendant Bigot*, vol. XXXX, f. 52s. Les passages en italique nous semblent les plus importants.

au lieu nommé le Château Richer qui se trouve environ *au milieu de l'étendue* des dites paroisses, que ce village bien loing de prejudicier au défrichement et à l'avancement des terres, leur est au contraire favorable, en ce que aiant dans ces paroisses très peu d'*ouvriers* la plupart des habitants sont obligés de venir à Québec pour acheter leurs outils et instruments d'agriculture ou les faire raccomoder, ce qui leur occasionne non seulement des frais considérables, mais encore une grande perte de tems, au lieu qu'en fixant un terrain destiné pour un village, les ouvriers de toute espèce auroient la liberté de s'y établir et d'y batir des maisons sur les emplacements qui leur seront à cet effet concédés. Que si ces sortes d'Etablissements doivent être accordés, C'est surtout dans la Coste de Beaupré d'où les habitants ne peuvent sortir que très difficilement pendant une grande partie de l'automne et du printems à cause du débordement des eaux du Saut de Montmorency que d'ailleurs il y a déjà à cet endroit du Chateau Richer un commencement de village par huit ou dix concessionnaires établis sur de simples emplacements, que c'est le lieu du Manoir Seigneurial et ou se rend la Justice pour toute la Coste, pourquoy ils nous supplient de fixer le dit village de l'étendue d'environ quatre arpents de front Sur quatre arpents de profondeur qui comprend leur domaine dans la ditte paroisse le long du bord de l'Eau à prendre d'un côté au NE. à la ligne qui sépare le dit Domaine d'avec le terrain actuellement possédé par les héritiers d'Etienne Godière dit La pointe et par Pierre Gagnon au SO. à la ligne qui sépare le Susdit Domaine d'avec la terre du nommé François Verrau [53] par-devant au fleuve St. Laurent et par derrière à la ligne du trait quarré qui sépare le dit Domaine d'avec les terres concédées à différents habitants, La ditte requeste signée Villiers prêtre Supérieur du Seminaire.

Vû aussi l'ordonnance du Roy du 28 avril 1745 par laquelle article 3. Sa Majesté permet aux habitants des bourgs et villages alors établis et qui le seront par la suite par le Gouverneur General et l'Intendant de ce pays, d'y faire tels établissements et dans telle étendue de terrain qu'ils jugeront à propos.

Nous En Consequence ayant égard à la ditte requeste avons établi et établissons par ces presentes un village au dit lieu nommé Chateau Richer, situé dans la ditte Coste de Beaupré d'environ quatre arpents de profondeur le long du bord de l'Eau, Suivant la limitte cy-dessus désignée dans lesquels les Supliants seront tenus de faire planter des bornes fixés par un arpenteur Juré. Dans l'Etendue duquel village nous permettons à tous habitants, artisans, ouvrier et autres de faire tels établissements qu'ils jugeront à propos Sur les emplacements qui leur

seront à cet effet *vendus ou concédés* en se conformant aux règlements et usages ordinaires de la Voyrie et de la Police et Sera la présente lue et publiée partout ou besoin sera enregistrée au greffe de la juridiction de Beaupré. fait ordonné à Québec le 15 janvier 1753/

Signé Duquesne et Bigot

Pour copie.

B. — UNE TENTATIVE D'EXPLICATION:

1. *Requête présentée par le Seigneur.* — S'agit-il d'un effort de la part du Séminaire pour conserver à l'économie fermée, représentée par le régime seigneurial, toute sa force en évitant aux habitants le contact de la ville et de ses facilités? Nous verrions alors dans le geste du Séminaire une tentative pour défendre un système qui se révèle déficient. Ou bien le Séminaire désire-t-il avoir en face de lui "une collectivité responsable plutôt que des individus isolés"? Il faudrait alors comprendre la requête comme un geste provenant d'une intention purement sociale. Malgré la possibilité des deux premiers cas, nous voyons dans le geste du Séminaire une tentative pour apporter une solution à des problèmes économiques créés par le simple progrès agricole. Il apparaît alors que le village apporterait à la vie rurale un élément que le régime seigneurial était incapable de lui donner. Le village marquerait donc une étape dans le progrès de la colonisation.

2. *Seigneur de la côte de Beaupré.* — Concédée pour la première fois en 1636, la seigneurie de la côte de Beaupré avait été acquise par Mgr de Laval en 1662. Depuis 1680, cette seigneurie de seize lieues sur six était la propriété du Séminaire de Québec.

3. *Village.* — Avec Talon, on avait eu une tentative infructueuse pour créer des villages. Cet insuccès s'explique par le fait que Talon avait voulu créer un système qui ne répondait pas encore à des nécessités économiques. On ne crée pas une institution par la simple volonté. "Le village est un groupement d'hommes, c'est son aspect social; il est un grimpement d'édifices, une forme d'habitat, c'est son aspect géographique ou encore morphologique; c'est aussi une étendue de terre arable continue avec ses dépendances et ses limites. Les deux premiers aspects ne se peuvent concevoir indépendamment du dernier, non plus que l'aspect administratif ou fonctionnel qui couronne les deux autres"⁵. On veut un village parce que, économiquement, le régime seigneurial ne réussit pas à assurer une économie complète.

⁵ Max. Sorre. *Les Fondements de la Géographie humaine*, t. II, p. 68.

4. *Au milieu de l'étendue des paroisses.* — On ne donne pas à Château-Richer une fonction purement agricole; mais on veut lui faire jouer le rôle d'intermédiaire entre l'économie urbaine et l'économie rurale. Il semble que la situation géographique soit l'élément prédominant dans le choix de Château-Richer comme village pour la côte de Beaupré.

5. *Paroisses.* — La seigneurie de la côte de Beaupré comprenait alors six paroisses. Château-Richer avait été érigé en paroisse depuis 1684. La paroisse a un sens purement religieux⁶. La paroisse en groupant les gens autour du clocher contribue à intégrer le spirituel dans la structure économique. Le fait de créer un village démontre que, dans la seigneurie de la côte de Beaupré, la paroisse ne jouait pas un rôle économique. Pour répondre à des besoins religieux on crée une paroisse, et pour répondre à des besoins économiques précis on crée un village.

6. *Favorable à la culture des terres.* — Cette phrase signifie que le village est conçu comme un élément essentiel de l'économie rurale. On ne demande pas la création d'un village pour assurer des besoins commerciaux ou industriels, mais bien pour assurer les intérêts de l'agriculture.

7. *Ouvriers.* — Démontre clairement que le temps était passé où le cultivateur pouvait être en même temps agriculteur, forgeron, menuisier, etc. Ce qu'on souhaite, c'est une plus grande spécialisation des tâches. Le régime seigneurial, structure économique purement agricole, apparaissait comme impuissante à satisfaire tous les besoins économiques; il imposait des restrictions à l'initiative des habitants.

8. *Emplacements à cet effet concédés.* — Ici c'est le Seigneur qui parle. — Dans un système où la richesse fondamentale est la terre, on ne demande pas que les terres soient vendues; mais on pose une demande conforme à l'esprit de la structure économique existante. Dans un pays où l'argent prend de plus en plus de l'importance à cause de l'existence du capitalisme commercial en marge du régime seigneurial, cette demande montre l'opposition du capitalisme et du régime seigneurial.

9. *Débordement des eaux.* — Ce n'est pas là la raison essentielle de la requête; il s'agit d'une raison secondaire qui avait des répercussions économiques.

⁶ Mgr Têtu et l'abbé C.-O. Gagnon (éd.). *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, vol. I, (Québec, 1887), p. 49s. On y donne la formule d'érection d'une paroisse.

10. *Commencement de village.* — Le village ne correspond pas à une fantaisie mais à des besoins créés par l'évolution de l'économie rurale.

11. *Ils nous supplient.* — Si le Séminaire présente cette requête, c'est que les habitants eux-mêmes se sont rendus compte qu'il fallait créer un endroit habité par des hommes de métier. La demande des habitants n'est pas le fruit d'un raisonnement philosophique, mais apparaît comme le résultat de la pression des faits économiques.

12. *L'ordonnance du roi.* — Nous n'avons pas retrouvé cette ordonnance.

13. *Villages établis.* — Nous n'avons pas trouvé d'ordonnance avant 1753 qui établisse des villages.

14. *Bornes fixées par un arpenteur "Juré".* — "Il n'y a pas de village sans territoire fixe et borné"⁷.

15. *Vendus ou concédés.* — Bigot, un bourgeois depuis longtemps dans le commerce, savait fort bien que la terre pouvait se vendre. Toutefois il ne va pas contre le système existant en conservant au seigneur la liberté de vendre ou de concéder.

16. [Note]. Il est à remarquer que le village ne se voit pas doté d'une administration propre.

Ce document prend son importance du fait qu'il pose tout le problème du village au Canada français. Il nous révèle tous les facteurs économiques qui ont nécessité la création d'un village dans la seigneurie de la côte de Beaupré. Cette seigneurie qui existait depuis 1636, n'était pas encore tellement développée en 1753. En 1762, il n'y aura encore que 730 arpents en culture pour une population totale de 2000 habitants⁸. Derrière la charte du village de Château-Richer, on peut voir tout le procès du régime seigneurial. Il devient évident que la conception de Victor Morin, selon laquelle "notre régime seigneurial, imité de la féodalité française dans ce qu'elle avait de bon, mais amélioré pour convenir aux besoins du pays", était la solution parfaite pour assurer au Canada une économie complète, ne se vérifie pas⁹. Toute la question du régime seigneurial serait à étudier de nouveau et sur des bases plus objectives.

Fernand OUELLET.

⁷ Max. Sorre. *Les Fondements de la Géographie humaine*, t. II, p. 69.

⁸ Chiffres donnés par monsieur Marcel Trudel dans son cours sur "*L'Etat du Canada en 1760*".

⁹ Victor Morin. *Seigneurs et censitaires, castes disparues* (Montréal, 1941), p. 9.

La famille DeLesDerniers

By REV. E. C. ROYLE, S.Th.

Rector Hudson Heights

The DeLesDerniers family, who were the subject of an article by R. L. Seguin of Rigaud, Que., in "Le Bulletin" Volume 58, No. 3, played a great part in the early days of Canada and British North America. Numerous descendants are still to be found, although in most cases the name has changed either through marriage or simplification of the spelling. The land at Como, Que. for example, described by Mr. Seguin, and the site of the stone mausoleum to which he makes reference, is still owned by direct descendants of John Mark Crank DeLesDerniers.

Originally Franch Huguenots who fled to Switzerland, the first DeLesDerniers to reach North America settled in Windsor, Nova Scotia. The first arrival was Moses DeLesDerniers, who became in later life a prominent citizen of Halifax, N.S.¹ Moses was soon followed by his uncle, Gideon DeLesDerneirs his wife and five sons. Of the five sons, four sided with the American Colonists in their struggle for independence and removed to the newly formed United States. References to these four are to be found in two books "Early New England People" by Sarah Elizabeth Titcomb and "Albert Gallatin" by John Austen Stevens. One of them resided at Mathias, Maine, U S A².

The fifth son, John Mark Crank DeLesDerniers, settled, as Mr. Seguin states, in Como, Que. in 1797³. According to this great granddaughter, Mary Roberta Robertson (née Shepherd), John Mark Crank and his wife Elizabeth Atkinson has seven children: "the eldest girl, Mathilda, was born in Nova Scotia"⁴. She became the first wife of William Whitlock, a United Empire Loyalist, who had settled at Pointe Cavagnol (now Hudson Heights), Country Vaudreuil, from whose family the Whitlock Golf Course is named, and whose house still stands.

¹ Further details about Moses are to be found in "The History of St. Paul's Church, Halifax". Reginald V. Harris. Ryerson, Toronto, 1949.

² Typewritten manuscript "Family Portrait", by Mary Roberta Robertson. Copies in possession of R. W. Shepherd, Como, Que. and other members of family. Quoted by permission.

³ Como was not named 'Como' until 1853, when the Post Office Department accepted the name on suggestion of R. W. Shepherd, Snr. As the whole district now known as Hudson Heights, Hudson and Como was then called Pointe Cavagnol I use the anachronism for clarity.

⁴ Ms "Family Portrait". M. R. Robertson.

Matilda DeLesDerniers Whitlock, aged 71, died June 7th, 1856⁵. Mr. Whitlock subsequently married a daughter of Col. J. A. Mathison of Pointe Cavagnol.

Peter Francis Christian was the second child and eldest son. After his father's death in 1843⁶ he took over the farm and properties at Como, and also kept store there. He married Amelia Rice at Christ Church, St. Andrews, County Argenteuil, Que.⁷ on June 7th, 1824; the marriage being solemnised by the Rev. Joseph Abbot, pioneer missionary; one of the early members of the Board of Governors of McGill University, Montreal; and uncle to Sir John Abbott, later Prime Minister of Canada. To this marriage was born one child, Mary Cecilia, February 5th, 1826⁸. When Peter Francis Christian died at Caledonia Springs, Ont. on June 3rd, 1854, his body was driven back to Como and interred in a private burial plot on his own property at Como⁹. His widow arranged for this small plot of land to be deeded to and consecrated by the Anglican Bishop of Montreal¹⁰, and upon her death in 1861¹¹ was buried beside him. To protect this small piece of consecrated ground, his daughter Mary Cecilia arranged for her husband, R. W. Shepherd Snr. to erect a stone wall around the graves, inserting the grave stones in the sides of this wall, and covering the whole with a roof¹², thus creating the 'Como mausoleum' which always arouses such interest and curiosity.

The third child of John Mark Crank DeLesDerniers was William Gould and the fourth was Horatio Nelson. Horatio Nelson DelesDerniers was married twice¹³ Drusilla was the fifth child; she married John Schneider. Then came Mary, who married Francis-Xavier Desjardins¹⁴; and lastly Sophia, who married her cousin, Chief Justice

⁵ Parish Registers, Anglican Parish of Vaudreuil (Hudson Heights), Que. Vol. 2, folio 22. This entry confirms statement of R. L. Seguin that the eldest daughter of J. M. C. DeLesDerniers was born "vers 1785" (*Le Bulletin*, Vol. 58, No 3) — but he identified her as "Drusilla". Drusilla, as noted below, was the fifth, not first child.

⁶ Parish Registers, Ang. Par. Vaud. Vol. 1 f 13: Also tombstone St. James' Cemetery Hudson Heights, Que.

⁷ Parish Registers, Ang. Par. of Christ Church, St. Andrew's East. Folio 7 of duplicate copy deposited in Provincial Archives, St. Jerome, Que. (Parish copy lost).

⁸ Parish Registers, Ang. Par. of Christ Church, St. Andrew's East. Folio 3 of Rev. William Abbott's register. At St. Andrew's. Duplicate at St. Jerome.

⁹ Parish Registers, Ang. Par. Vaud. Vol. 2, folio 5. Also Ms Robertson, op. cit.

¹⁰ Deed and Sentence of Consecration, vault, Ang. Synod of Montreal, 1444, Union Ave., Montreal.

¹¹ Parish Registers, Ang. Par. Vaud. Vol. 2, folio 66. Also tombstone, Como.

¹² Notes: R. W. Shepherd, Como.

¹³ M. R. Robertson, op. cit.

¹⁴ See below.

Norman Uniacke, of Halifax, N.S.¹⁵ Mr. Seguin has noted Sophia C and Mary Cecilia as daughters of John Mark Crank — both were actually his grand-daughters; Sophia being William Gould's daughter¹⁶, and Mary Cecilia the daughter of Peter Francis Christian¹⁷. Mrs. John Mark Crank DeLesDerniers died August 4th, 1850, age 84¹⁸.

Coming now to the grandchildren of John Mark Crank DeLesDerniers and his wife Elisabeth Atkinson, Mr. Seguin's researches, coupled with mine, show the following:

The eldest, Matilda, Mrs. William Whitlock, had no children.

Peter Francis Christian, as has been noted, had one child — Mary Cecilia. She married Robert Ward Shepherd, (Senior), in St. Jame's Anglican Church, Hudson Heights, on Feb. 8th, 1847.¹⁹ Many mementoes of Mr. et Mrs. Shepherd are to be found in the Argenteuil County Historical Society Museum at Carillon, Que., including the clothes Mary Cecilia wore on her wedding day. Mr. Shepherd founded and built up the very successful Ottawa River Navigation Company. On his father-in-law's death his wife inherited the old DeLesDerniers property at Como, and Mr. Shepherd managed the estate. Mr. Seguin records two of Mr. and Mrs. Shepherd's children, but actually there were ten in all, including Dr. Frank Shepherd, famous Montreal surgeon and one of the leading medical men of his generation in the world²⁰.

William Gould DeLesDerniers had four children; and Horatio Nelson had seven or eight²¹. After Nelson's first wife, Mary Park, died; he went on a trip to the United States where he met and married his cousin, Harriett DeLesDerniers, a grand-daughter of Gideon DeLesDerniers²². At the time of his marriage he had a "ready made family of four children"²³: Marietta, Mary Louisa and Francis Mortimer were the children of the second marriage. Of William's four children, his daughter Sophia married Thomas Henry Schneider²⁴; and of Nelson's children mention must be made of the second, and eldest son, also

¹⁵ Parish Registers of St. Andrew's. Folio 67. William Abbott volume.

¹⁶ Parish Registers, Ang. Par. Coteau du Lac. Vol. 3, folio 28. At Synod office.

¹⁷ Par. Reg. St. And. W. Abbott, folio 3.

¹⁸ Par. Reg. Vaud. Vol. 2, f. 66.

¹⁹ Par. Reg. Vaud. Vol. 1, f. 34.

²⁰ Dr. Shepherd's biography: "Francis John Shepherd — Surgeon. His life and Times". W. B. Howell, M.D. J. M. Dent & Sons, Toronto 1934.

²¹ Par. Reg. St. And. Wm. Abbott, folio 67 — this folio records birth, baptism and burial of Paul Ferdinand DeLesDerniers, son of Nelson DeLesDerniers. This is on the same day as J. M. C. DeLesDerniers' daughter Sophia married Justice Uniacke.

²² Ms "Family Portrait". M. R. Robertson.

²³ Par. Reg. Vaud. Vol. 2, f. 53.

named Horatio Nelson. Exactly one month after his father's tragic death on November 2nd, 1843²⁴; this young man, who had just turned 21, embraced Roman Catholicism; seemingly taking the baptismal name of Francis Xavier, for he was afterwards known as Francis Xavier Horatio Nelson DeLesDerniers. In 1847 he married his cousin, Normandine Desjardins.²⁵

John Mark's fifth child, Drusilla, married John Schneider²⁶ had at least two children: Susanah, born December 10th, 1826²⁷ and Drusilla, born June 29th, 1830²⁸.

The sixth child, Mary, married Francis-Xavier Desjardins on December 17th, 1823²⁹. Mr. Seguin notes three children, Normandine, Dorothy and Francis-Xavier Ferdinand. The registers of the Anglican Parish of St. Andrew's East record another daughter, Amelia Matilda; born September 12th, 1824³⁰; buried exactly one year later³¹. In any case it would seem that for some years Mr. Desjardins had his children baptised and raised in his wife's Anglican faith. On the 23rd of November Normandine Desjardins "abjured Protestantism"³². She was then just 10½ years old and this seems to be a big decision for so young a child. However, since young Horatio Nelson DeLesDerniers also abjured Protestantism shortly after his twenty first birthday and had Francis Xavier Desjardins as godfather on this occasion, it would seem that the whole family adopted the father's religion at this juncture. It should be recalled in this connection that the late 1830s and early 40s were years when feelings ran very high; Mr. Desjardins' sympathies lay with those who like Papineau and Mackenzie sought change, while the other DeLesDerniers strongly supported the existing order. We have noted this kind of division in this family before when four of Gideon's sons went to the United States. As already noted, Normandine married her cousin, Francis Xavier Horatio Nelson DeLesDerniers.

The youngest of the family, Sophia, also as noted above, married her cousin Justice Uniacke. He was a grand-son of Moses DeLes-

²⁴ Robertson, op. cit. Par. Reg. Vaud. Vol. 1, f. 15.

²⁵ "Histoire Saint Thomas D'Aquin d'Hudson" R. L. Seguin, Rigaud, 1947.

²⁶ The Registers of Christ Church Cathedral, Montreal, record two other children of John Schneider and his wife, Drusilla. But they were born c. 1810 and it is difficult to establish any connection with this family.

²⁷ Parish Registers. Ang. Par. of St. Andrew's Wm. Abbott, vol. 1, f. 20.

²⁸ Parish Registers. Ang. Par. Coteau du Lac. Vol. 1, f. 18. Synod office, Montreal.

²⁹ R. L. Seguin, op. cit.

³⁰ Parish Registers of St. Andrew's 1824 duplicate at St. Jerome, folio 18.

³¹ Parish Registers. Ang. Par. of St. Andrew's Wm. Abbott, vol. 1, f. 19.

³² R. L. Seguin. Op. cit.

Derniers. Mrs. Robertson gives some romantic details: "Judge Uniacke, while trying a case in Montreal noticed that one of the witnesses was named DeLesDerniers, and remembering he had relations in the vicinity he made himself known to the witness, who was Peter Francis. He invited him to Cavignol where he fell in love with Peter's younger sister, Sophia. . . She told me herself that he took her to call on Mathison's . . . and lifting her out of the carriage, held her well up over his six foot frame and declared he would not let her down unless she married him." She did, and they were married, but apparently had no children.

Mr. Seguin concludes his article by saying that most of the present day descendants of the DeLesDerniers have left the district of Como and accepted Catholicism. The Desjardins family, which was a large one, did; so did Horatio DeLesDerniers.

Not all the descendants of John Mark Crank DeLesDerniers have left Como. In fact, at the time of writing there are no less than fourteen heads of families or property holders resident in Como — some all the year — and some in the summer time — who are direct descendants all through Mary Cecilia — Mrs. R. W. Shepherd, Snr. All these are loyal members of the Church that brought spiritual ministrations to the family in the pioneer days.

It would be interesting indeed to trace, if possible, all the descendants. Mr. Seguin has rendered a great service in presenting the facts revealed by his researches, and this article is offered as supplementary to the work he has done, and to note existing sources of information for the assistance of other students of "La Famille DeLesDerniers"

E. C. ROYLE.

La Chronique du bibliothécaire

Par GERARD MARTIN

*Bibliothécaire en chef
Archives de la Province*

GRENIER, Fernand, éd. *Papiers Contrecoeur et autres documents concernant le conflit anglo-français sur l'Ohio de 1745 à 1756*. Québec, Les Presses Universitaire Laval, 1952. 485 p.

Jeune professeur à l'Institut d'Histoire et de Géographie de L'Université Laval, monsieur Grenier se révèle déjà un critique historique des plus avertis. Pour qui connaît la difficulté de faire imprimer des pièces d'archives sans leur rien faire perdre de leur valeur, l'édition des Papiers Contrecoeur en sera la preuve. Mais monsieur Grenier ne s'est pas arrêté là. De nombreuses notes, très claires, une bibliographie abondante et un index extrêmement soigné et complet font des Papiers Contrecoeur un ouvrage de base et de choix pour qui veut étudier les origines américaines de la Guerre de Sept Ans.

TRUDEL, Marcel: *Le Régime militaire dans le gouvernement des Trois-Rivières, 1760-1764*. Collection "L'Histoire Régionale" No 8. Les Trois-Rivières, Editions du Bien Public, 1952. 236p., \$2.00.

Le talentueux secrétaire de la Faculté des Lettres de L'Université Laval ne perd pas son temps. A travers son travail d'administration et ses professorats à l'Institut d'Histoire et de Géographie de Laval, il vient de publier un ouvrage très fouillé, et des plus scientifiques, sur le Régime militaire au Canada, régime tellement décrié par d'autres historiens plus riches en sentimentalité que de connaissances historiques. Monsieur Trudel, en restreignant son étude à la région des Trois-Rivières, a pu pousser plus à fond ses investigations. Comme toujours, c'est au document qu'il va. Il a tout inventorié, tout scruté, tout analysé. Il n'hésite jamais devant la vérité d'un document, même si la tradition sentimentale ou nationaliste doit en souffrir. Cela demande du cran; derrière son apparence timide, monsieur Trudel en a.

RUMILLY, Robert: *Histoire de la Province de Québec*. Vol. XXIV: Succession de Laurier; vol XXV: Alexandre Taschereau; vol XXVI: Rayonnement de Québec. Montréal, Chantecler, 1952.

Il y a histoire et histoire. "Sans en chercher la preuve dans tout cet univers, et l'aller parcourant . . ." Monsieur Trudel fait de l'Histoire, et monsieur Rumilly, des histoires. Monsieur Trudel remonte au document, monsieur Rumilly redescend de la presse. Monsieur

Trudel croit que le passé est une imbrication du religieux, du militaire, du culturel, du social, du racial, etc; monsieur Rumilly simplifie et réduit tout cela à la politique ou plutôt aux politiciens. Evidemment, si tout le monde écrivait de la même façon, l'ennui renaîtrait un jour de l'uniformité.

LES DIX. *Les Cahiers des Dix*. Numéro dix-sept. Montréal, Les Dix, 1952. 255p.

Tous les ans les amateurs d'histoire attendent avec impatience le Cahier des Dix, et ils ne sont jamais déçus. C'est que la minutie avec laquelle chacun des Dix oeuvre son sujet vient s'ajouter à la diversité même de ces sujets pour en faire un plat de choix où chacun vient se rassasier selon ses goûts.

POTVIN, Damase: *Trois petits clochers*. Emouvante odysée de colonisation sur la Côte Nord. Québec, s.éd., 1953. 94p.

L'oeuvre de monsieur Potvin est un peu comme le coeur de la comtesse de Noailles: innombrable. L'esprit fertile de notre apôtre de la petite histoire arpente aujourd'hui un de ses coins de prédilection: la Côte Nord: Les "trois petits clochers" dont il est question, ce sont ceux de Canton Latour, des Ilets de Jérémie et de Sainte-Thérèse des Colombiers. Monographie très intéressante à la fois pour l'histoire et pour la colonisation.

PANNETON, Chan. Georges, et MAGNAN, abbé Antonio, Sr.: *Le diocèse de Trois-Rivières, 1852-1952*. Biographies sacerdotales, organisation diocésaine, notes historiques. Les Trois-Rivières, Editions du Bien Public, 1953. 381p.

Mine inépuisable de renseignements sur le clergé et sur l'histoire religieuse du diocèse des Trois-Rivières. Ce n'était pas une mince besogne que de réunir toutes ces notes biographiques sur tous les prêtres, tant séculiers que réguliers, qui vivent ou qui ont passé dans le diocèse des Trois-Rivières. Un véritable travail de bénédictin, pour rester dans les termes cléricaux.

Il est pourtant un peu regrettable qu'un tel ouvrage, si bien fait par ailleurs, ne soit pas complété par un index alphabétique de tous les noms cités. Les recherches en seraient de beaucoup simplifiées. Il est en effet assez difficile de chercher un nom donné, quand nous avons plusieurs ordres: alphabétique, pour les séculiers vivants, chronologique pour les séculiers décédés, et arbitraire pour les réguliers. Il serait utile aussi d'avoir le sigle des lettres communautaires, et un tableau explicatif des abréviations employées.

PHARES, Ross: *Cavalier in the Wilderness*. The story of the explorer and trader Louis Juchereau de Saint-Denis. Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1952. 276p.

Histoire des avatars d'un fils de Québec transplanté en Louisiane. Prisonnier des Espagnols, puis relâché, puis marié à une Espagnole, puis officier de liaison entre Espagnols, Français et Sauvages passant de l'un à l'autre camp avec l'habileté d'un Talleyrand, mais à un siècle d'avance, Louis Juchereau de Saint-Denis continua d'illustrer sur les bords du Mississipi un nom déjà célèbre sur les rives du Saint-Laurent.

DUNN, Charles W.: *Highland Settler*. A Portrait of the Scottish Gael in Nova Scotia. Toronto, University of Toronto Press, 1953. 179p.

A travers les ouvrages d'histoire locale, le folklore gaélique et les journaux d'une part, et la tradition orale d'autre part, monsieur Dunn retrace l'histoire de la migration gaélique des hautes terres d'Ecosse vers l'Amérique du Nord, spécialement vers la Nouvelle-Ecosse.

Gérard MARTIN

Testament de Jean Valois, prêtre des missions étrangères. Revenu du Canada (1734)

(Archives de la Charente Maritime. B. 1827. (No 34))

“In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.

Ce jour 27 Novembre 1734, me trouvant dans un état à n'espérer que peu de jour de vie et voulant assurer à mon âme quelque prières et disposer du peu que Dieu m'a donné en prêtre chrétien dont je suis indigne de porter le nom et le caractère, je, Jean Valois, prêtre des Missions Etrangères en Canada, après avoir imploré les lumières du Saint Esprit pour ne rien faire qui suivant ses justes mouvements, j'ay en effet disposé ainsy que s'ensuit :

1°) Je veux que le plutôt qui se pourra après l'arrivée du vaisseau, il soit fait un service solennel pour le salut de mon âme. Je prie d'éviter les grands frais;

2°) De faire célébrer incessamment le nombre de cent cinquante messes à la même fin;

3°) De faire distribuer en pain, soupe ou hardes aux plus nécessiteux la valeur de cent livres;

4°) Je donne par bonne amitié à M. le major du veisseau un chapeau de castor et un manchon qu'il a eu soin (sic);

5°) Je donne au dépenzier pour le soin qu'il s'est donné de deux petits écureuils ma cane et un vieux chapeau de castor;

6°) Je donne au cuisine (sic) de bort une couverture verte;

7°) Je donne à petit Jean mes deux paires de draps, mon oreiller et mes deux paires de souliers;

8°) Je donne à François une paire de bas neuve, que j'ay dans mon coffre;

9°) Je donne à Jeannot une père de bas et une culotte qui a quelque service;

10°) Je donne à Sarrazin un autre père de bas et culotte de service aussi;

11°) Tout ce qui reste tant en hardes qu'argent et billet, j'en dispose en faveur de ma mère, et à son deffaut, en faveur de mes deux frères par portions égales.

Je nomme et établis exécuteur de cette mienne dernière volonté Monsieur Pertuis, marchand bourgeois de Québec que je prie très instamment de vouloir dépêcher cette affaire et pour remettre sûrement à ma mère la provenu de ma succession, je la prie d'adresser le total de la somme à Monsieur le Boiteux, procureur général du Séminaire Saint Sulpice à Paris. Telle est ma dernière volonté. Un mot raturé et un autre entre ligne valant."

(Signé) "J. Valois ptre".

"Bordereaux des espèces d'or que j'ay cousu au gousset de la culotte qui me sert.

en un bloc de sept louis de 24;

en un second bloc sept, autre de même prix;

en un troisième bloc quatre louis de 24, deux de 16 et un demy louis de 12."

(Signé) "J. Valois ptre"
et "Beraudin".

p. 2 "J. Valois ptre

Bordereau de l'argent blanc dans ma male, dans une bourse de deux cent livres en écus de six franc ou demy écus de trois livres;

Une seconde bourse en écus de différent pris environ cent soixante livres;

dans une troisième bourse en différentes monoyes environ cent livres;

Dans une quatrième quelque petite chose.

Bordereau de lettres de changes et billet.

Une lettre de change de six cent livres quelque sols au nom de M. Lajus, dont la seconde est adressée à M. Le Boiteux, procureur général du Séminaire Saint Sulpice et dont la première est dans la boite de mon petit linge jointe avec mes lettres de prêtrise, mon exeact et mon permis de M. le Gouverneur;

Un billet de Monsieur Miniac de cent cinquante livres qui doit être acquitté ou par M. Robert ou par M. Le Boiteux, à l'acquit de mes parents, lequel billet est dans le même lieu; Un billet de veuve Martin Maheu de cinquante livres de rente que je luy ay achetée. M. Le Boiteux sçait ce que c'est. Ce billet est avec les autres.

Une double lettre de M. Mariauchaud pour sa tante à Paris où il me donnoit à prendre prendre (sic) environ deux cent cinquante livres en déduction de ce qu'il me doit pour antier et total achapt de mes meubles.

Ce dernier article étant contenu dans le testament que j'ay laissé à Québec sur ce qui m'y est dû comme Monsieur Pertuis pourra le voir dans le duplicata dudit testament qu'il trouvera parmi mes papiers. S'il le juge à propos, il s'en mettra peu en peine, il n'aura qu'à marquer à M. D'Esqli qu'il n'a rien reçu et que par conséquent il doit remettre tout ce qui me reste, cette lettre comprise, entre les mains de M. Lyon mon exécuteur testamentaire à Québec."

(s) "J. Valois ptre"

"J'ajoute aux dons cy-dessus pour Antoine, garçon de la chambre, un mantelet de peau tout neuf."

(s) "J. Valois ptre"
et "Beraudin"

"Contrôlé et insinué à La Rochelle le 15 Décembre 1779 reçu vint-huit livres sinc sols."

(s) "Arduiet" (?)

Ce testament était contenu dans une enveloppe portant comme suscription: "Testament holographe dont Monsieur Pertuis aura la bonté d'être l'exécuteur".

(de la main de M. Valois)

"L'an mil sept cent trente quatre et la quatorze décembre sur les quatre heures de relevée par devant nous, Gabriel Béraudin, écuyer etc. est comparu le sieur Charles Perthuy demurant ordinairement à Québec, de présent en cette ville, en sa personne, assisté de Me Policarpe Massé, son procureur, qui, nous a dit et remontré que dans la traversée du vaisseau la Renommée partant dudit lieu de Québec pour cette ville, il luy fut remis par le sieur Le Vallois, prêtre des Missions Etrangères, un paquet sur (sic) suscription duquel est écrit: "Testament olographe, dont M. Perthuy aura la bonté d'être exécuteur, et comme le sieur Le Vallois est décédé ce matin en cette ville sur les quatre heures, il a cru qu'il estoit de son devoir de nous présenter ledit testament et d'en faire le dépost au greffe."

(s) "Perthuis." "Massé."

"Sur quoy nous avons donné acte audit sieur Perthuy de son dire, ensemble de la représentation qu'il nous vient de faire d'un paquet non

cacheté sur l'envolpe duquel est écrit: Testament olographe dont M. Perthuy aura la bonté d'être exécuteur, et l'ayant ouvert nous y aurions trouvé un testament signé Jean Vallois, prêtre, contenant deux feuillets écrits et dans le second feuillet est aussy signé Jean Valois, prêtre, commençant par ces mots: In nomine Patris et Fili et Spiritus Sancti, amen; ce jour vingt-sept Novembre mil sept cent trente quatre etc. et finissant (p. 2) par ceux-cy; J'ajoute au dont cy dessus pour Antoine, garçon de la chambre, etc, lequel testament nous avons paraphé en chaque page de notre paraphe ordinaire et ordonné qu'il demeurera déposé au greffe pour en être délivré des expéditions aux partyes requérentes, ce quy sera exécuté nous etc. Fait et donné par nous lieutenant général susdit les jour et an de l'autre part".

(s) "Beraudin" - "Perthuis" "Massé"

"Contrôlé à La Rochelle le 15 Décembre 1779. Reçu douse sols".

(s) Arduet" (?)

"Ce fait nous sommes taxés pour nos vacations au présent procès verbal six livres huit sols, à notre greffier et à Massé procureur chacun moitié de notre taxe."

(s) "Massé" "Beraudin"
I p. ¼

Lettre de M. Bigot de Lamothe. Il refuse pour raison de santé l'intendance du Canada

(Paris. Archives de la Marine. B³ 288. fol. 358-359)

“à Nantes le 13 Novembre 1729.

Monseigneur,

Je répons à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le huit du courant et j'ay celui de vous remercier très humblement des bontez que vous avez pour moy. Je tascheray à les mériter toute ma vie, non seulement par mon zelle pour le service, mais encore par un attachement particulier à votre personne. L'on m'avait monseigneur mandé de Paris que vous aviez nommé M. Begon pour remplir l'intendance du Hâvre. Quant à celle du Canada que vous voulez bien me destiner et sur laquelle vous me faite la grâce de me demander si elle me convient, permettez-moi, s'il vous plaist, Monseigneur, dans une décision si délicate, de vous répondre avec la franchise dont j'ay toujours fait profession. Je ne décideray point de mon sort. Un ordre absolu me fera toujours partir; mais ne l'ayant pas, je ne puis me dispenser de vous marquer, Monseigneur, que le Conseil de Marine m'ayant pareillement fait l'honneur en 1718 de me proposer l'intendance de la Martinique, je crus pouvoir prendre la liberté de luy rendre compte qu'après plusieurs tentatives réitérées dans ma jeunesse pour m'accoutumer à la mer, j'avais esté forcé de quitter cet élément par des vomissements de sang qui m'ont toujours pris après quelques jours de navigation; qu'enfin Mgr le Chancelier informé de ces accidents renouvellez, ayant des bontez pour moy et pour M. de Louvigny dit: Eh bien puisqu'il ne peut s'accoutumer à la mer, il faut qu'il s'attache au détail des ports. J'ay tasché dans la suite à réparer par cet endroit un deffault dont n'estant pas le maitre, on ne m'a jamais fait un crime. Ce sont là, Monseigneur, les raisons qui me forcèrent à remercier le Conseil et il m'a paru du depuis par différents bienfaits que non seulement il les avoit pas regardé comme un reffus, mais mesme qu'elles ne devoient pas nuire à mon advancement et que seulement cela iroit à rester encore en France autant de temps commissaire général avant que d'y estre intendant que j'aurois deut estre aux colonies en cette dernière qualité, malgré ce qu'en ont pu publier mes compétiteurs que mon reffus nuiroit toujours à mon advancement. Depuis 1718 plusieurs années se sont esoulées. Je touche incessamment à ma cinquante sixiesme. Dois-je présumer que mon tempérament se soit fait en vieillissant?

Nonobstant cela, monseigneur, je seray toujours prest d'obéir pour le Nord ou pour le Sud; et, si le Seigneur m'a destiné à finir mes jours dans une traversée ou par ses suites, du moins on pourra peut estre dire que ma grande soumission méritoit un autre sort. Ainsy' permettez-moy, Monseigneur, de me remettre entièrement à vous pour décider du mien.

J'ay l'honneur d'estre avec un très proffond respect, Monseigneur, Votre très humble et très obéissant serviteur"

"Bigot de la Mothe"

4 p. 1. a. s.

p. 4 "M. de la Mothe à Nantes.

Après avoir représenté que son tempéramment ne peut absolument soutenir la mer et que toutes les fois qu'il a tenté d'y aller, il a esté à la mort, que cette raison l'a obligé de remercier de l'intendance des isles, il se remet à ce qu'il plaira d'ordonner et se soumet à suivre la destination qu'on luy donnera, deut-il luy en coûter la vie."
d'une autre écriture :

"On aura esgard à ses représentations d'est que l'occasion s'en présentera, et on ne veut point l'exposer à une longue navigation qui nuiroit à sa santé."

Service: "Photos-Documentaires"

"PHOTOSTAT"

•
Spécialistes en copies de documents

•
Seule maison du genre à Québec

•
Ouvrage confidentiel

•
TREMBLAY & DION, Inc.,
125, Côte d'Abraham,
Québec, Qué.

Tél.: 2-6427

Une tragédie à l'Assomption en mai 1762

(Registre de Saint-Pierre-du-Portage (l'Assomption) 1762)

L'an mil sept cent soixante et deux le vingt et un may ont été inhumés dans le cimetière de cette paroisse les corps des nommés,

Marie Charlotte Panneton âgée d'environ vingt-six ans femme de Pierre Gour,

Marie Madgdeleine Rivière âgée d'environ dix-huit ans femme de Pierre Cailler,

Marie Louise Grégoire âgée d'environ dix-neuf ans femme de Joseph Gautier,

Elizabeth Cadot âgée d'environ dix-sept ans femme de Jacques Desrosiers,

Marie Josette Cadot âgée d'environ dix-neuf ans femme de Jean Bte D'Alpée,

Geneviève Panneton, âgée d'environ seize ans femme de Louis Désilets,

Marie Agathe Chaput, âgée d'environ seize ans fille de Jean Bte Chaput et d'Agathe Touin,

Marie Laberge âgée d'environ quatorze ans fille de Gabriel Laberge et de Marie Jourdain,

Marie Josephte Piton âgée d'environ dix-sept ans fille de François Piton et de Jeanne Cartier,

Magdeleine Goulet âgée d'environ trente quatre ans femme de Honoré la Forest,

Marie Rivière âgée d'environ quinze ans fille de feu Joseph Rivière et de Marie Loiseau et Angélique Migneron âgée d'environ quatorze ans toutes habitantes de ladite paroisse qui se sont noyées le vingt du présent en traversant la rivière de ladite Assomption lesdits enterrements faits en présence de Messires Philipp Daillbout Demusseau curé de Repentigny, de Jean Bte Lesage, de Pierre George Guerbre et de Jean Bte Nepveu qui ont signé le présent acte, les dits enterrements ont été faits par J. B. Matis curé de St-Sulpice.

(Signé) Jean Bte Nepveu

" Daillebout

" J. B. Lesage

" Pierre George Guerbre

" J. B. Matis

" D. Degeau

QUESTIONS

23.—JEAN BARDIN ET LE CANADA.—Un sieur Jean Bardin se serait intéressé au Collège des Jésuites de Québec dès 1640 ou même avant. Ce Monsieur est-il venu au Canada et que sait-on de lui?

J. C. Boz

24.—LE MARI DE MADAME DE REPENTIGNY.—Can you tell me the name of the husband of Madame de Repentigny? I have been trying to get all I can on the family but I am puzzled on several points. There was an Admiral de Repentigny who went to Montreal in the first year of that settlement to see Maisonneuve. Was he one of the family that acquired the seigneurie of Repentigny? And the Repentigny who took up the work of La Verendrye, was he the youngest son of Madame de Repentigny? There is a grand story in the Repentigny family. It is too bad some one has not gathered it together into one narrative.

Bl. D.

25.—MARGUERITE LE ROY.—La mère de Samuel de Champlain s'appelait Marguerite Le Roy. Etait-elle normande et de la même famille que Nicolas Le Roy de Dieppe?

LeRoy

26.—CANTIQUES ET MANUSCRIT DE CHARLES-AMADOR MARTIN.—Les cantiques de Charles-Amador Martin ont-ils été publiés quelque part? Peut-on également me dire où se trouvent les manuscrits des cantiques et de la musique de l'abbé Martin?

Musicien

27.—PREMIERS COLONS AU GROS-PIN.—Peut on me donner les noms et la date approximative d'établissement des premiers colons au Gros-Pin dans la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges?

D. C. B.

28.—NOTAIRE G. D. BALZARETTI.—Peut-on donner quelques notes sur G. D. Balzaretti, notaire à Québec et qui serait décédé un peu après 1834?

C. Aug. B.

29.—HENRY WARD BEECHER.—Quel est l'ouvrage d'Henry Ward Beecher qui contient une description de Québec?

Biblio.

30.—BETSIAMITES.—Sur quelle carte figure pour la première fois le nom de cette rivière? Qui lui a donné ce nom et que signifie-t-il?

Geo.

31.—NAUFRAGE DU NAPOLEON 111.—Connait-on quelque chose du naufrage de ce navire qui aurait coulé dans le St. Laurent. Année du naufrage et noms des naufragés?

P. B.

32.—EMIGRATION PERCHERONNE AU CANADA.—Je suis apparenté à Honoré Mercier, qui vint à Tourouvre, le pays de ses ancêtres, en 1891. Je serais heureux de pouvoir fixer cette page d'histoire concernant le départ de Tourouvre, près Mortagne, de 80 familles percheronnes pour le Canada, en 1650, et parmi lesquelles se trouvait Julien Mercier. Je voudrais enrichir ma documentation.

Pierre D.

33.—FRANCOIS LANGUEDOC.—L'abbé Ivanhoe Caron, dans son analyse de la correspondance des évêques de Québec mentionne un François Languedoc, notaire. Que sait-on à son sujet?

Eug. L.

34.—CADEAUX DU JOUR DE L'AN.—Cet usage est-il ancien et d'ou tire-t-il son origine?

V. L.

35.—DRESS OF THE COTE ST. GEORGE HIGHLAND COMPANY.—Can you assist me in securing information, on the Dress of the Cote St. George Highland Company; and also its History? This Scottish Company was raised in the Province of Quebec, around 1838, and disbanded around 1842.

L. W.

36.—MALCOM FRASER.—Connait-on l'endroit ou est enterré Malcolm Fraser, ancien colonel et seigneur de la Malbaie?

Fra.

37.—DATE DE LA MORT D'ANDRE JARRET DE BEAUREGARD.—J'aimerais connaître la date exacte de la mort de mon premier ancêtre au pays, André Jarret de Beauregard, frère ou demi-frère de François, Seigneur de Verchères. Ces renseignements sont d'ordinaire fournis par les registres paroissiaux, mais j'ai vu dans les registres de Contrecoeur, un acte officiel indiquant que les registres de cette région ont été détruits par un incendie, pour la période de 1687 à 1699.

D. B.

38.—DUCHE D'ARKANSAS.—On me dit qu'il y a eu un duché d'Arkansas au Canada et que le bénéficiaire en fut le célèbre Law. On lui aurait donné une assez grosse étendue de terre où il aurait établi un certain nombre de colons. Toute information à ce sujet, notes ou bibliographie de la question serait reçue avec grande joie par votre serviteur.

J. J. de L.

39.—CANADIEN — CANADIEN-FRANCAIS et LAURENTIEN.—Je cherche, depuis quelque temps sans trop de succès, la date d'apparition des termes suivants qui tous trois servent ou ont servi à désigner les canadiens de langue française :

- a) Canadien :
- b) Canadien-Français :
- c) Laurentien.

M. A. G.

40.—CHEVAUX AU CANADA.—Il a été assez fréquemment question des chevaux en Nouvelle-France dans le B.R.H. Peut-on me dire s'il est vrai que des chevaux furent débarqués dans l'Île de Sable, dès avant la fondation de Québec ?

L. P. A.

41.—CHAPELIERS ALLEMANDS AU CANADA EN 1764.—La Gazette de France du vendredi 24 août 1764, dans une dépêche datée de Londres et du 17 août 1764 donne le passage suivant : "Un grand nombre de Chapeliers se sont engagés depuis quelques jours à passer au Canada où l'on se propose d'établir plusieurs Manufactures de chapeaux. Il y a actuellement ici plus de cinq cents personnes, tant hommes que femmes et enfants, qui sont arrivées d'Allemagne et n'attendent que l'occasion de s'embarquer pour passer dans nos nouvelles Colonies de l'Amérique Septentrionale."

Peut-on fournir quelques renseignements sur ces chapeliers allemands qui seraient venus s'établir au Canada?

CUR

42.—UN MANUSCRIT DE JULES DE FOE RELATIF A L'IDAHO.—Une Américaine dont j'ai l'adresse prétend avoir la copie dactylographiée d'un manuscrit qui existerait au Canada. Ce serait le récit de voyage d'un individu du nom de Jules De Foe qui, après avoir commis une action criminelle à Montréal, aurait laissé la ville le 14 juillet 1787, en compagnie de deux guides, soit canadiens-français, soit métis. Il aurait suivi la route des convois de fourrures, soit l'Outaouais, la Rivière-des-Français, le lac Huron, le lac Supérieur, Grand-Portage, etc. Au mois de novembre 1787, il aurait été rendu quelque part dans l'Ouest; aurait eu un combat avec ses guides; aurait été blessé; aurait ensuite été recueilli par une tribu indienne. Il se serait trouvé alors quelque part dans l'Idaho. Il serait demeuré deux ans avec cette tribu, et il l'aurait laissée au moment d'une attaque des Sioux. Trois mois plus tard, il aurait été dans les alentours de la source de la rivière Boise, etc.

Ce manuscrit serait un journal qui serait d'un grand intérêt historique pour les gens de l'Idaho. La personne qui conduit les recherches voudrait publier ce manuscrit, mais, évidemment, il faut qu'elle retrouve auparavant l'original, afin qu'elle puisse le compléter et s'assurer de son authenticité.

Une copie du manuscrit aurait été à un moment donné mise à la poste à Montréal, on ne sait pas par qui. Elle aurait été envoyée à un nommé Howard, et c'est ce dernier qui aurait permis d'en tirer une copie dactylographiée dont des fragments seulement subsistent. Le monsieur Howard qui aurait pu fournir des renseignements a malheureusement été tué dans un accident. Il aurait été un garçon très instruit, se serait intéressé à des questions historiques. Il aurait travaillé sur divers sujets. C'est lui qui aurait découvert ce document d'une grande importance pour les origines historiques de l'Idaho, l'exploration de la rivière Boise, etc. Il semble dans le moment qu'il est impossible d'obtenir aucun autre renseignement du côté américain. Connait-on l'existence de ce manuscrit? Sait-on où il se trouve?

REPONSES

18.—(1953) PALMAROLLE.—Le gouvernement provincial s'est plu à donner il y a plusieurs années, — et c'est une bonne chose, — le nom de plusieurs régiments et officiers de la Guerre de Sept-ans, à diverses paroisses, cantons, villes et villages de l'Abitibi. Celui de Palmarolle dont il est question présentement, rappelle le souvenir du chevalier François de Palmarolle, capitaine au régiment de La Sarre, et dont une courte biographie a paru dans le B.H.R., 1945 [tome 51, p. 258]. Le chevalier de Palmarolle fut mortellement blessé lors de la bataille de Sainte-Foy, et il mourut à l'Hôpital-Général de Québec le 4 mai 1760 (P. G. Roy, *Les Cimetières de Québec*, p. 159). Le village de Palmarolle, du reste, n'est pas très distant de la ville de La Sarre en Abitibi. Ces deux noms évoquent donc chez nous tout un passé glorieux, surtout quand on sait que la bataille de Sainte-Foy fut la dernière victoire française au Canada. Quelques mois plus tard, "le fleurs-de-lis repassait l'océan" teinté du sang de ses vaillants soldats.

Roland-J. Auger

19.—(1953) MICHEL LEMAY LE POUDRIER.—On demande quelques notes sur cet ancêtre. Né vers 1630, il était le fils de François Lemay et de Marie Gaschet, de Chesnechutte, évêché d'Angers. Nous plaçons son arrivée au Canada vers 1656 s'il vint comme engagé, — bien que son contrat d'engagement n'ait pas encore été retrouvé, — ou du moins avant 1659. Cette année là, en effet, le 15 juin, à Trois-Rivières, il épousait Michelle Ouinville, aussi appelée Ouimet et Dutost, fille de Pierre et de Jeanne Perrin, de Larochelle. Tanguay connaît douze enfants issus de cette union (tome 1, p. 376). De ce nombre au moins quatre garçons ont contribué à répandre ce nom chez nous par leur mariage. L'inventaire des greffes des notaires du 17^e siècle renferme au-delà de quarante-cinq actes ayant trait à Michel Lemay dit Le Poudrier, père et fils. L'ancêtre Lemay mourut avant le 25 février 1685 (gr. Duquet).

Roland-J. Auger

20.—(1953) PREMIERE LOGE MACONNIQUE AU CANADA.—Pour l'information du correspondant, le B.R.H. a plusieurs fois traité de la francmaçonnerie au Canada, de sa pénétration sa première loge, etc. Je réfère donc le lecteur au volume de 1898, pp. 188ss, celui de 1902, pp. 16ss, et ceux de 1927, pp. 306ss et 1945, pp. 718s et 233ss.

Roland-J. Auger

10—Vous demandez quel est le nom de la première loge du Canada?

20—Et vous voulez des renseignements sur la loge St-Pierre?

10—D'après l'Américain Gould, historien de la Franc-Maçonnerie dans le monde, la Franc-maçonnerie Canadienne naît avec la conquête du Canada, par le Général Wolfe.

Les officiers des Régiments de Garnison, à Québec, étaient tous franc-maçons — et étaient de divers rites: anglais, écossais, etc.

Pour service d'unité en Novembre 1759 ils fondèrent la Grande Loge du Canada et se donnèrent comme Grand Maître un nommé John Price Guinnett — puis Fraser.

La Grande Loge Mère de Londres ne se pressa pas de leur donner le droit d'élection pour un Grand Maître.

Ce fut le Duc de Kent, père de la Reine Victoria, qui régularisa la situation de la Grande Loge du Canada en 1810.

Il eut comme successeur en 1823 l'Hon. Claude Denechaux, un Canadien-Français dont les pouvoirs s'étendaient jusqu'à Trois-Rivières.

A la Confédération, 1867 — Le principe d'une grande maîtrise, dans chaque Province du Dominion, fut accepté, ce qui donne une grande expansion à la Fraternité.

20—Je ne connais rien de la loge St-Pierre.

Il y a cependant des loges, un peu partout, aux noms apostoliques de St-Andrew, St-Georges, St-John et d'autres aux noms bibliques et mystiques de toute nature.

La foi des maçons n'admet rien du Christ et de son Eglise dans ce monde. Cette erreur fondamentale l'exclut de l'économie du Salut de Dieu, comme corps religieux et social.

R. P. PLACIDE *o.f.m., cap.*

17.—(1953) NOM DE LA PREMIERE RELIGIEUSE DECEDEE en NOUVELLE-FRANCE.—D'après Lamontagne, *Histoire de Sillery*, p. 11 la 1ère religieuse décédée en Nouvelle-France serait Jeanne Suppli, en religion Mère Sainte-Marie (Hospitalière) décédée le 5 mars 1641.



LES PRODUITS DE L'ÉRABLE

“CITADELLE”

Sont de nos jours de précieux auxiliaires dans la cuisine moderne. D'une pureté et d'une valeur insurpassables, ils font des desserts délicieux en même temps que nutritifs.



LES PRODUCTEURS DU SUCRE
D'ÉRABLE DU QUEBEC

Bureau: Edifice Desjardins,

Avenue Bégin, Lévis.



LES PARCS DE LA PROVINCE

Le gouvernement de la province a constitué, dans les grandes régions du Québec, des réserves ou parcs destinés à la récréation de notre population.

Choisis pour la commodité de leur site, la richesse et la variété de leur végétation, l'abondance de leurs ressources sportives, ces parcs ont conservé une beauté primitive à peine effleurée par la construction de quelques camps rustiques; ils sont devenus des lieux de repos, de détente et de distraction comme il en existe peu ailleurs.

Les citoyens de Québec, de même que les touristes, sont invités à visiter les parcs provinciaux. Le réseau routier de la province, l'un des meilleurs de notre pays, conduit à ces régions. Visiter les parcs provinciaux, c'est refaire ses forces au contact de la science.

l'Office provincial de publicité